

# Tableau des professions pour l'assurance invalidité individuelle

050018D



Assurances



## **TABLES DES MATIÈRES**

GÉNÉRALITÉS

INTRODUCTION

CLASSIFICATIONS DES PROFESSIONS

Catégorie 4A

Catégorie 3A

Catégorie 2A

Catégorie A

Catégorie B

Professions inassurables

CRITÈRES ET DÉFINITIONS DE TERMES FIGURANT AU TABLEAU DES PROFESSIONS

Propriétaire d'entreprise et frais généraux d'entreprise

Travailleurs à contrat

Superviseur / supervision

Supervision / fonctions de supervision seulement

Supervision / fonctions de supervision seulement

Consultants/conseillers

CONDITIONS DE REHAUSSEMENT DE CATÉGORIE

CADRE SUPÉRIEUR – DIRECTIVES

Cadre supérieur – catégorie 4A

EXERCICE DE PLUS D'UNE SEULE PROFESSION

DIRECTIVES S'APPLIQUANT AUX PERSONNES TRAVAILLANT À DOMICILE

Professionnels sélectionnés 4A admissibles (employés et propriétaires / travailleurs autonomes)

Autres catégories professionnelles assurables

EMPLOI SAISONNIER

Proposants exerçant un emploi saisonnier

Proposants qui travaillent moins de neuf mois par année en raison des mises à pied saisonnières

Pêcheurs commerciaux

Personnes exerçant plus d'une profession à temps plein toute l'année

DIRECTIVES POUR LES PERSONNES NOUVELLEMENT À LEUR COMPTE

Facteurs à considérer dans l'évaluation d'un proposant nouvellement à son compte:

Personne nouvellement à son compte ayant de l'expérience préalable dans son secteur d'activité:

Personne nouvellement à son compte sans expérience préalable dans son secteur d'activité :

PROGRAMME D'AIDE AU TRAVAIL INDÉPENDANT (ATI)

MILITAIRE

ENREPRISES ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

PROFESSIONS

ACCONIERS (Voir DOCKERS)

ACCORDEURS DE PIANOS (Voir PIANOS, ACCORDEURS DE)

ACHETEURS  
ACTEURS / ACTRICES  
ACTUAIRES  
ACUPONCTEURS  
ADJOINTS ADMINISTRATIFS  
ADMINISTRATIONS PUBLIQUES  
AÉROPORTS, EMPLOYÉS D' (Voir AVIATION)  
AFFÛTEURS (Voir BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU)  
AGENCES DE PLACEMENT  
AGENCES DE PUBLICITÉ  
AGENCES DE RECOUVREMENT  
AGENCES DE VOYAGES  
AGENCES IMMOBILIÈRES (Voir IMMOBILIER, VENTE ET PROMOTION)  
AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS (Voir ADMINISTRATION PUBLIQUES)  
AGENTS D'ASSURANCE (Voir ASSURANCES, INDUSTRIE DES)  
AGENTS DE BORD (Voir AVIATION)  
AGENTS DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE (Voir POLICIERS, GENDARMES, AGENTS DE POLICE, AGENTS DE LA PAIX)  
AGENTS DE CHANGE (Voir COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES)  
AGENTS DE PUBLICITÉ  
AGENTS THÉÂTRAUX (Voir IMPRÉSARIOS ET AGENTS THÉÂTRAUX)  
AGRICOLE, MATÉRIEL / OUTILLAGE (Voir VENTE – DÉTAIL GROUPE 1)  
AGRICULTURE (Voir aussi FERMES ou FERMES PISCICOLES)  
Autres travailleurs – à temps plein, toute l'année  
AIDE AU SERVICE DE SOUTIEN PERSONNEL  
AIDES-MÉNAGÈRES  
ALCOOL ET VIN (Voir VENTE – DÉTAIL GROUPE 2)  
AMBULANCE, SERVICES D'  
ANESTHÉSISTES  
ANIMATEURS (Voir CINÉMATOGRAPHIE)  
ANTIQUAIRES – AVEC LIEU DE TRAVAIL PERMANENT À PLEIN TEMPS AILLEURS QU'AU DOMICILE  
APICULTEURS  
APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION (Voir CHAUFFAGE)  
APPAREILS, RADIOS ET TÉLÉVISEURS – RÉPARATION D'  
AQUACULTURE (Voir FERMES PISCICOLES)  
ARBITRES (Voir SPORTS)  
ARBORICULTEURS, ÉBRANCHEURS-ABATTEURS D'ARBRES ET SPÉCIALISTES DE LA VAPORISATION DES ARBRES  
ARBORISTES (Voir ARBORICULTEURS)  
ARCADES (Voir JEUX VIDÉO, SALLES DE)

ARCHÉOLOGUES  
ARCHITECTES  
ARCHITECTES DÉCORATEURS (Voir DÉCORATEURS)  
ARCHITECTES-PAYSAGISTES  
ARMURIERS  
ARPENTEURS  
ARTISTES, COMÉDIENS (Voir ACTEURS / ACTRICES)  
ARTISTES COMMERCIAUX, GRAPHISTES (Voir aussi ENSEIGNES ET PANNEAUX D’AFFICHAGE ou voir AGENCES DE PUBLICITÉ)  
ARTISTES / SCULPTEURS  
ARTISTES DONNANT DES SPECTACLES PRIVÉS  
ARTS ET MÉTIERS, INDUSTRIE DES – POTERIE, CÉRAMIQUE, VERRE COLORÉ OU VITRAIL, TISSAGE, TRAVAUX D’AIGUILLE  
ARTS MARTIAUX (Voir CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE)  
ASCENSEURS ET ÉLÉVATEURS, INSTALLATEURS ET RÉPARATEURS D’  
ASSAINISSEMENT, SERVICES D’  
ASSISTANTS EN COIFFURE (Voir SOINS PERSONNELS)  
ASSISTANTS DENTAIRE (Voir HYGIÉNISTES DENTAIRE ET ASSISTANTS DENTAIRE)  
ASSISTANTS D’ENSEIGNEMENT/AIDES-ENSEIGNANTS  
ASSURANCES (EXPERTS EN SINISTRES)  
ASSURANCES, INDUSTRIE DES  
ATELIERS D’USINAGE (Voir FABRICATION)  
ATHLÈTES  
AUBERGES ET AUTRES LIEUX DE VILLÉGIATURE (Voir HÔTELS)  
AUDIOLOGISTES (Voir PROTHÈSES AUDITIVES, VENTE DE)  
AUTEURS, JOURNALISTES, ÉCRIVAINS, RÉDACTEURS, COMPOSITEURS  
AUTOBUS, AUTOCARS, CHAUFFEURS D’ (Voir CHAUFFEURS)  
AUTOBUS, AUTOCARS, SERVICES D’ (Voir TRANSPORT)  
AUTOMOBILES, AUTRES VÉHICULES ET APPAREILS MOTORISÉS – VENTE (Voir VENTE – DÉTAIL, GROUPE 1 OU 2)  
AUTOMOBILES – SERVICE ET RÉPARATION  
AUTOMOBILES, CONCESSIONNAIRES DE PIÈCES D’  
AVERTISSEURS ET EXTINCTEURS D’INCENDIE – VENTE ET SERVICE (Voir INCENDIE, AVERTISSEURS)  
AVIATION  
AVOCATS  
BACTÉRIOLOGISTES  
BAGAGISTES (Voir TRANSPORT)  
BALAYAGE DE RUE (Voir ASSAINISSEMENT, SERVICES D’)

BANQUES ET SOCIÉTÉS DE FIDUCIE (« TRUSTS »)  
BARBIERS-COIFFEURS  
BARMANS  
BARS, BOÎTES DE NUIT, CABARETS  
BIBLIOTHÉCAIRES  
BIJOUX ET MONTRES – FABRICATION OU RÉPARATION DE  
BILLARD, SALLES DE  
BIOCHIMISTES (Voir CHIMISTES)  
BIOLOGISTES  
BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU  
BOIS, TRAVAIL ET FINISSAGE DU – INDUSTRIE DU  
BOÎTES DE NUIT (Voir BARS, BOÎTES DE NUIT)  
BOTANISTES  
BOUCHERS  
BOULANGERIES  
BRIGADIER  
BRIQUETEURS  
BROCANTEURS, CHIFFONIERS (Voir FERRAILLE)  
BUANDERIES (Voir NETTOYEURS À SEC)  
BULLDOZERS, OPÉRATEURS DE  
BUREAU, MACHINES ET FOURNITURES DE (Voir MACHINES ET FOURNITURES DE BUREAU)  
BUREAU, PERSONNEL DE  
BUREAU POLITIQUE  
BUREAUX DE POSTE, EMPLOYÉS DE (Voir POSTES, SERVICES DES – EMPLOYÉS)  
CABARETS (Voir BARS, BOÎTES DE NUIT)  
CÂBLE (TÉLÉVISION), VENTE ET SERVICE DE (Voir TÉLÉDISTRIBUTION, SOCIÉTÉS DE)  
CADRES SUPÉRIEURS (SI L'ENTREPRISE OU L'INDUSTRIE EN QUESTION N'EST PAS RÉPERTORIÉE AILLEURS DANS CE GUIDE, VOIR LES DIRECTIVES CONCERNANT LES CADRES SUPÉRIEURS DANS LA SECTION GÉNÉRALITÉS)  
CAISSIER (Voir VENTE)  
CAMÉRAMANS, CADREURS (Voir CINÉMATOGRAPHIE, STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO, PRODUCTIONS THÉÂTRALES)  
CAMIONNAGE (Voir CHAUFFEURS et voir aussi TRANSPORT ET CAMIONNAGE, L'INDUSTRIE DU)  
CAMPING (TERRAINS DE), PROPRIÉTAIRES ET TRAVAILLEURS DE  
CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES  
CARNAVAL OU CIRQUE  
CARRELEURS  
CARRIÈRES DE PIERRE (Voir MINES)  
CASCADES (Voir CINÉMATOGRAPHIE)  
CASINOS (JEUX)

CENTRE DE CONGRÈS, SALLE DE RÉCEPTION, CENTRE DE LOISIRS, CENTRE MUNICIPAL, CENTRE COMMUNAUTAIRE

CENTRES D'APPEL

CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE (Voir CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE)

CENTRES DE RÉADAPTION (Voir MAISONS DE REPOS)

CENTRES D'ESTHÉTIQUE CORPOREL / SPAS (Voir CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE)

CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE (Voir MAISONS DE REPOS)

CHANTRES

CHASSE, GUIDE DE

CHASSE ET PÊCHE, GARDES DE

CHASSEURS (Voir TRAPPEURS ET CHASSEURS)

CHASSEURS DE TÊTES (Voir AGENCES DE PLACEMENT)

CHAUFFAGE, APPAREILS DE – SERVICE ET RÉPARATION D'

CHAUFFAGE ET CLIMATISATION, INSTALLATEURS DE

CHAUFFEURS

CHAUFFEURS DE MAÎTRE

CHEFS-CUISINIERS ou CUISINIERS (Voir RESTAURANTS)

CHEF DE PROJET

CHEF DE TABLE (Voir CASINOS)

CHEMINS DE FER (Voir TRANSPORT)

CHENIL (Voir TOILETTAGE, CHENIL)

CHIFFONNIERS, BROCANTEURS (Voir FERRAILLE)

CHIMISTES

CHIROPODISTES

CHIROPRACTICIENS

CHIROPRACTICIENS ÉQUINS

CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE, SPÉCIALISTES EN (Voir SPÉCIALISTES EN CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE)

CHIRURGIENS STOMATOLOGISTES

CIMETIÈRES

CIMENTIERS/BÉTONNIERS-FINISSEURS

CINÉMA, INDUSTRIE DU (Voir CINÉMATOGRAPHIE, STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO, PRODUCTIONS THÉÂTRALES)

CINÉMAS

CINÉMATOGRAPHIE, STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO, PRODUCTION DE JEUX VIDÉOS, PRODUCTIONS THÉÂTRALES

CIRAGE DE CHAUSSURES, SALLES À

CIRQUE (Voir CARNAVAL OU CIRQUE)

CLERGÉ, MEMBRES DU

CLIMATISATION ET CHAUFFAGE, INSTALLATEURS DE

CLOCHERS ET HAUTES CHEMINÉES, RÉPARATEURS DE  
CLOISONS SÈCHES (Voir INSTALLATEURS DE CLOISONS SÈCHES)  
CLOWN THÉRAPEUTES  
COIFFEURS, COIFFEUSES (Voir SOINS PERSONNELS)  
COIFFURE, ASSISTANTS EN COIFFURE  
COMÉDIENS  
COMMIS  
COMMIS AUX COMMANDES PERSONNELLES (Voir STYLISTES)  
COMPOSITEURS (Voir AUTEURS, JOURNALISTES, ÉCRIVAINS, RÉDACTEURS, COMPOSITEURS)  
COMPTABLES  
CONCEPTEURS-RÉDACTEURS (Voir AGENCES DE PUBLICITÉ)  
CONCIERGERIE, ENTRETIEN, MÉNAGE ET DOMESTIQUE, SERVICES DE  
CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE (CENTRES DE), SALONS D'AMAIGRISSEMENT, CENTRES  
D'ESTHÉTIQUE CORPORELLE, SPAS ET ARTS MARTIAUX  
CONDUCTEURS DE CHARIOT ÉLÉVATEUR À FOURCHES  
CONFÉRENCIERS  
CONFÉRENCIERS MOTIVATEURS  
CONSEILLERS EN AFFAIRES (Voir CONSULTANTS)  
CONSERVATEURS DE GALERIES D'ART CIVIQUE ET DE MUSÉE  
CONSTRUCTION (Voir aussi le métier spécifique)  
CONSULTANTS / CONSEILLERS EN AFFAIRES OU GESTION (Pour CONSULTANT EN  
INFORMATIQUE, Voir INFORMATIQUE, INDUSTRIE DE L')CONTRÔLE DE LA VERMINE ET LUTTE ANTIPARASITAIRE (Voir CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES)  
CONTRÔLE DES ANIMAUX (Voir CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES)  
CONTRÔLEURS AÉRIENS (Voir AVIATION)  
CONTRÔLEURS FINANCIERS (Voir COMPTABLES)  
CORDISTE  
CORDONNERIES  
CORONERS  
COSMÉTOLOGUES (Voir SOINS PERSONNELS)  
COURSES DE CHEVAUX, INDUSTRIE DES – (Voir PISTE DE COURSES)  
COURTIERS (Voir industrie spécifique p.ex. SERVICES FINANCIERS; EXPÉDITION DE MARCHANDISES;  
ASSURANCES, INDUSTRIE DES)  
COURTIERS EN DOUANE  
COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES  
COURTIERS ET AGENTS DE TRANSIT  
COURTIERS HYPOTHÉCAIRES  
COUTURIERS, COUSEURS DE TENTURES  
COUVREURS (TOITURE)  
CRÉATEURS-DESSINATEURS

CRÉMATORIUMS (Voir CIMETIÈRES)  
CROUPIERS (Voir CASINOS)  
CUISINIERS ou CHEFS-CUISINIERS (Voir RESTAURANTS)  
CURLING, PISTE DE (Voir PATINOIRES)  
DANSE, MONITEURS DE – STUDIOS DE DANSE  
DÉBARDEURS (Voir DOCKERS)  
DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE, SERVICES DE  
DÉCORATEURS  
DÉMÉNAGEMENT, ENTREPOSAGE, MANUTENTION  
DÉMÉNAGEURS (Voir DÉMÉNAGEMENT, ENTREPOSAGE, MANUTENTION)  
DÉMOLITION (Voir IMMEUBLES – DÉMÉNAGEMENT OU DÉMOLITION)  
DENTISTES  
DENTOTHÉRAPEUTES  
DENTUROLOGISTES  
DENTUROLOGUES  
DERMATOLOGUES  
DERMOPIGMENTATION (Voir SOINS PERSONNELS)  
DESIGNERS (Voir CRÉATEURS-DESSINATEURS)  
DESSINATEURS INDUSTRIELS  
DÉTECTIVES / ENQUÊTEURS PRIVÉS  
DIAMANTAIRES ET LAPIDAIRES  
DIÉTÉTICIENS / DIÉTÉTISTES – AVEC DIPLÔME UNIVERSITAIRE  
DIRECTEURS DE ZOO  
DIRIGEANTS D'ENTREPRISE (Si l'entreprise ou l'industrie en question n'est pas répertoriée ailleurs dans ce guide, voir les DIRECTIVES CONCERNANT LES CADRES SUPERIEURS dans la SECTION GENERALITES)  
DISQUES, PRÉSENTATEURS DE / DISC-JOCKEYS  
DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS DE BANQUE (GAB)  
DISTRIBUTRICES, INDUSTRIE DES  
DIVERTISSEMENTS ET SPORTS (Voir ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE, P. EX. GOLF)  
DOCKERS  
DOMESTIQUES (Voir SERVICES DOMESTIQUES)  
DOUANES ET IMMIGRATION, SERVICES DE (Voir ADMINISTRATION PUBLIQUES)  
DRESSEURS D'ANIMAUX (Voir CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES)  
DRESSEURS DE CHIENS OU ÉLEVEURS (Voir TOILETTAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES)  
EAU, ADDUCTION D' (Voir SERVICES PUBLICS)  
ÉBÉNISTES  
EBOUEURS (Voir ASSAINISSEMENT, SERVICES D')  
ÉCHAUFAUDAGE (Voir CONSTRUCTION)  
ÉCHOGRAPHIE, SPÉCIALISTES DE L'



ÉCOLES DE CONDUITE  
ÉCOLES D'ÉQUITATION  
ÉCONOMISTES  
ÉCRIVAINS (Voir AUTEURS, JOURNALISTES, ETC.)  
ÉDITEURS (Voir IMPRIMERIE, ÉDITION, JOURNAUX)  
ÉDUCATION (Voir ENSEIGNANTS)  
ÉDUCATION PHYSIQUE, PROFESSEURS D' (Voir ENSEIGNANTS)  
ÉLECTRICIENS  
ÉLECTRICITÉ, INDUSTRIE DE L' (Voir SERVICES PUBLICS)  
ÉLECTRONIQUE, TECHNICIENS EN  
ÉLECTROPLASTES  
ÉLÉVATEURS (Voir ASCENSEURS)  
ENCANTEURS  
ENCADREURS DE TABLEAUX  
ENDODONTISTES  
ENTOMOLOGISTES  
ENTRAÎNEURS (Voir SPORTS)  
ENQUÊTEURS PRIVÉS  
ENSEIGNANTS – TITULAIRES DE DIPLÔMES RECONNUS ET TRAVAILLANT DANS LE RÉSEAU SCOLAIRE NORMAL  
ENSEIGNEMENT / ÉDUCATION (Voir ENSEIGNANTS)  
ENSEIGNES ET PANNEAUX D'AFFICHAGE – VENTE ET SERVICE D'  
ENTRAÎNEURS DE SPORTS NAUTIQUES  
ENTRAÎNEURS PRIVÉS  
ENTREPOSAGE (Voir DÉMÉNAGEMENT, ENTREPOSAGE)  
ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES (Voir SALONS FUNÉRAIRES)  
ENTRETIEN (Voir CONCIERGERIE, ENTRETIEN)  
ENTRETIEN MÉNAGER  
ÉPILEURS (Voir SOINS PERSONNELS)  
ÉPIDÉMIOLOGISTES  
ÉQUITATION (Voir ÉCOLES D'ÉQUITATION)  
ERGONOMES  
ERGOTHÉRAPEUTES  
ESSENCE, INDUSTRIE DE L' (Voir PÉTROLE ET GAZ NATUREL ou voir aussi SERVICES PUBLICS)  
ESTHÉTICIENS / COSMÉTOLOGUES (Voir SOINS PERSONNELS)  
ESTIMATEURS  
ÉTALAGISTES, DÉCORATEURS (Voir DÉCORATEURS)  
ÉVALUATEURS IMMOBILIERS (Voir ÉVALUATEURS / EXPERTS)  
ÉVALUATEURS / EXPERTS  
ÉVALUATION FONCIÈRE (Voir ÉVALUATEURS / EXPERTS)

EXPÉDITION DE MARCHANDISES  
EXPERTS EN SINISTRES (Voir ASSURANCES, EXPERTS EN SINISTRES)  
EXPLOSIFS – FABRICATION, ENTREPOSAGE OU MANIPULATION D’  
EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS (Voir VENTE – GROS)  
EXTERMINATEURS  
FABRICATION  
FABRICATION, REPRÉSENTANTS OU AGENTS DU SECTEUR DE LA (Voir VENTE – VENTE EN GROS)  
FAMILLE D’ACCUEIL, PARENTS DE (Voir PARENTS DE FAMILLE D’ACCUEIL)  
FEMMES / HOMES AU FOYER  
FENÊTRES, INSTALLATEURS DE  
FENÊTRES, NETTOYEURS DE  
FERBLANTIERS  
FERMES PISCICOLES / AQUACULTURE  
FERMES, RANCS, VERGERS, VIGNOBLES, PRODUCTEUR ACÉRIOLES  
FERRAILLE, MARCHANDS DE, BROCANTEURS, CHIFFONNIERS ET PIÈCES D’AUTOMOBILE  
USAGÉES  
FERRONNIERS D’ART (TRAVAILLEURS EN FER ORNEMENTAL)  
FÊTE FORAINE OU CIRQUE (Voir CARNAVAL OU CIRQUE)  
FLEURISTES (Voir VENTE – DÉTAIL GROUPE 1)  
FONCIÈRE, ÉVALUATION / EXPERTS EN IMMOBILIER (Voir ÉVALUATEURS / EXPERTS)  
FORCES ARMÉES, MEMBRES DES  
FORESTIERS PROFESSIONNELS (Voir TECHNICIENS EN SYLVICULTURE)  
FOREURS-SONDEURS DE PUITS D’EAU  
FORGERONS  
FOURNITURES DE BUREAU (Voir MACHINES ET FOURNITURES DE BUREAU)  
FOURRURE, INDUSTRIE DE LA (Voir VENTE)  
FOYERS DE GROUPE  
FUMIGATEURS  
GALERIES D’ART COMMERCIALES (Voir VENTE – DÉTAIL GROUPE 1)  
GARDE CÔTIÈRE  
GARDERIES, MATERNELLES – AUTORISÉES  
GARDES-CHASSE  
GARDES DU CORPS  
GARDES DE PÊCHE  
GARDES FORESTIERS  
GARDIENNAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES (Voir TOILETTAGE, CHENIL)  
GARDIENS DE PRISON (Voir POLICIERS, AGENTS DE LA PAIX)  
GARDIENS, VEILLEURS  
GAZ NATUREL, INDUSTRIE DU (Voir PÉTROLE ET GAZ NATUREL ou voir aussi SERVICES PUBLICS)  
GEMMOLOGUES

GÉOLOGIE, TECHNICIENS EN  
GÉOLOGUES  
GÉOMORPHOLOGUE  
GESTION IMMOBILIÈRE (Voir IMMEUBLES, SERVICES D')  
GÎTES DU PASSANT  
GOLF, TERRAINS ET CHAMPS D'EXERCICE DE  
GOUVERNANTES  
GOUVERNEMENT, SERVICES DU (Voir ADMINISTRATIONS PUBLIQUES)  
GRAPHISTES (Voir AGENCES DE PUBLICITÉ ou voir aussi ARTISTES COMMERCIAUX)  
GRUTIERS  
GUIDES  
HERBORISTES (Voir PHYTOTHÉRAPEUTES)  
HIPPODROMES (Voir COURSES DE CHEVAUX)  
HOMÉOPATHES (Voir NATUROPATHES)  
HOMMES / FEMMES AU FOYER  
HÔPITAUX ET SANATORIUMS  
HORLOGES / MONTRES – RÉPARATEURS D' (Voir BIJOUX ET MONTRES - FABRICATION OU RÉPARATION DE)  
HORTICULTURE ET PAYSAGISME (Voir PAYSAGISME ET HORTICULTURE)  
HÔTELS ET MOTELS – OUVERTS TOUTE L'ANNÉE  
HUISSIERS  
HYDRO (Voir SERVICES PUBLICS)  
HYDROGRAPHERS  
HYGIÉNISTES DENTAIRES ET ASSISTANTS DENTAIRES  
IMMEUBLES – DÉMÉNAGEMENT OU DÉMOLITION D'  
IMMEUBLES – LAVAGE SOUS PRESSON ET RESTAURATION D'  
IMMEUBLES, SERVICES D' – APPARTEMENTS, COPROPRIÉTÉS, IMMEUBLES COMMERCIAUX  
IMMIGRATION, SERVICES D' (Voir ADMINISTRATION PUBLIQUE)  
IMMOBILIER, VENTE ET PROMOTION DE L'  
IMMOBILIÈRE, GESTION (Voir IMMEUBLES, SERVICES D')  
IMMOBILIERS, ÉVALUATEURS / EXPERTS (Voir ÉVALUATEURS / EXPERTS)  
IMPORTATEURS (Voir VENTE – GROS)  
IMPÔTS SUR LE REVENU, SERVICES D'  
IMPRÉSARIOS ET AGENTS THÉÂTRAUX  
IMPRIMERIE, ÉDITION, JOURNAUX  
INCENDIE (AVERTISSEURS ET EXTINCTEURS D'INCENDIE – SECURITÉ À DOMICILE) VENTE ET SERVICE  
INCENDIE, LUTTE ET PRÉVENTION D'  
INDUSTRIE MINIÈRE (Voir MINES, TRAITEMENT ET CONCENTRATION DU MINÉRAI, CARRIÈRES)  
INFIRMIERS

INFORMATIQUE, INDUSTRIE DE L'  
INGÉNIEURS MÉCANIQUE (Voir TECHNICIENS EN INGÉNIERIE)  
INGÉNIEURS (PROFESSIONNELS)  
INHALOTHÉRAPEUTES  
INSÉMINATEURS  
INSPECTEURS  
INSTALLATEURS / POSEURS DE CLOISONS SÈCHES ET DE GALONS SUR JOINTS  
INSTALLATION D'AUVENT (Voir REVÊTEMENT D'ALUMINIUM)  
INSTALLATION DE CLÔTURES  
INSTALLATION DE REVÊTEMENT (Voir REVÊTEMENT D'ALUMINIUM)  
INSTALLATION DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ À DOMICILE (Voir SYSTÈMES D'ALERTE)  
INSTRUCTEURS DE HOCKEY (Voir SPORTS)  
INTERNET, VENTE  
INTERPRÈTES / TRADUCTEURS  
INVESTISSEURS EN CAPITAL-RISQUE (Voir SERVICES FINANCIERS)  
ISOLATEURS  
JARDINIERS  
JEUX VIDÉO, SALLES DE – PROPRIÉTAIRES ET TRAVAILLEURS DE  
JEUX VIDÉO, PRODUCTION DE (Voir CINÉMATOGRAPHIE)  
JOCKEYS (Voir PISTES DE COURSES)  
JOURNALISTES (Voir AUTEURS, JOURNALISTES, ETC.)  
JOURNAUX, INDUSTRIE DES (Voir IMPRIMERIE, ÉDITION)  
JOURNAUX, LIVRAISON DE (Voir LIVRAISON DE JOURNAUX)  
JUDO, CENTRES DE (Voir CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE)  
JUGES-ARBITRES (Voir SPORTS)  
KARATÉ, CENTRES DE (Voir CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE)  
KINÉSIOLOGISTES, KINÉSIOLOGUES  
LABORATOIRES DENTAIRES  
LABORATOIRES – MÉDICAUX ET AUTRES LABOS NON DANGEREUX  
LAITERIES (Voir FABRICATION)  
LAPIDAIRES (Voir DIAMANTAIRES ET LAPIDAIRES)  
LASER – THÉRAPEUTES (Voir SOINS PERSONNELS)  
LAVEURS DE FENÊTRES  
LITHOGRAPHES (Voir IMPRIMERIE, ÉDITION)  
LIVRAISON DE JOURNAUX  
LIVREURS (Voir CHAUFFEURS et/ou voir MESSAGERIES)  
LOCATION IMMOBILIÈRE (Voir IMMOBILIER, VENTE DE)  
MACHINES ET FOURNITURES DE BUREAU  
MAÇONS ET POSEURS DE PIERRES

MAGICIENS  
MAIRES  
MAISON D'ÉDITION (Voir IMPRIMERIE, ÉDITION)  
MAISONS DE CHAMBRES, DE RAPPORT – PROPRIÉTAIRES  
MAISONS DE REPOS, CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE (C.H.S.L.D.),  
CENTRES DE RÉADAPTATION, SANATORIUMS PRIVÉS ET MAISONS DE RETRAITE – LIEU NON  
SITUÉ DANS UNE RÉSIDENCE PRIVÉE  
MAÎTRES BRASSEURS  
MAJORDOMES  
MANNEQUINS  
MANUCURES  
MARCHANDS, REPRÉSENTANTS OU PRÉPOSÉS À LA VENTE (Voir VENTE)  
MARCHÉS AUX PUCES, PROPRIÉTAIRES OU MARCHANDS  
MARÉCHAUX-FERRANTS  
MARITIME, INDUSTRIE  
MARTEAU PNEUMATIQUE / PERCEUSE – OPÉRATEURS DE  
MASSOTHÉRAPEUTES  
MATERNELLES (Voir GARDERIES)  
MÉCANICIENS  
MÉCANICIENS DE CHANTIER  
MÉCANICIENS DE MACHINE FIXE  
MÉDECINE HOLISTIQUE  
MÉDECINS ET CHIRURGIENS  
MÉDIATEURS FAMILIAUX  
MÉNAGE ET DOMESTIQUE, SERVICES DE (Voir CONCIERGERIE, ENTRETIEN)  
MENUISIERS  
MESSAGERIES, SERVICES DE  
MÉTALLURGISTES  
MÉTÉOROLOGISTES, MÉTÉOROLOGUES  
MEUBLES, RÉPARATION DE  
MEULEUSES, PONCEUSES ET POLISSEURS  
MILITAIRES  
MINES, TRAITEMENT ET CONCENTRATION DU MINÉRAI, CARRIÈRES  
MINISTRES DU CULTÉ (Voir CLERGÉ, MEMBRES DU)  
MONITEURS D'AÉROBIQUE  
MONTEURS DE CHARPENTES MÉTALLIQUES OU EN FER (Voir CONSTRUCTION)  
MONTRES, RÉPARATION DE (Voir BIJOUX ET MONTRES – FABRICATION OU RÉPARATION DE)  
MONUMENTS, INDUSTRIE DES  
MOTELS (Voir HÔTELS)

MOTOCYCLETTES, VENTE ET SERVICE (Voir VENTE – DÉTAIL GROUPE 1 OU 2 et voir aussi  
AUTOMOBILES – SERVICE)

MUSICIENS

MUSICOTHÉRAPEUTES

MUSIQUE, INDUSTRIE DE

MUSIQUE, PROFESSEURS DE

NATUROPATHES

NETTOYEURS À SEC ET BUANDERIES

NOTAIRES (QUÉBEC)

NOTAIRES PUBLICS (Voir PARAJURIDIQUES, SERVICES)

NUCLÉAIRE

NUTRITIONNISTES (Voir DIÉTÉTISTES)

OCÉANOGRAPHES

OENOLOGUES (Voir PRODUCTION VINICOLE)

OCULISTES

OPÉRATEURS DE MATÉRIEL LOURD

OPTICIENS

OPTOMÉTRISTES

ORCHESTRE (Voir MUSIQUE, INDUSTRIE DE)

ORDINATEURS (Voir INFORMATIQUE)

ORDURES ET DÉCHETS, RAMASSAGE DES (Voir ASSAINISSEMENT, SERVICES D')

ORGANISATEURS DE MARIAGE (Voir PLANIFICATEURS D'ÉVÉNEMENTS)

ORTHÉSISTES

ORTHODONTISTES

ORTHOPÉDISTES

ORTHOPHONISTES, PHONIATRES

ORTHOPTISTES

OSTÉOPATHES

OUTILLEURS-AJUSTEURS (Voir FABRICATION)

OUVRIERS SABLEURS

OUVRIERS SPÉCIALISTES DU TRAVAIL SUR HAUTS ÉCHAFAUDAGES

PAIN, LIVREURS PAR CAMIONS / VENDEURS DE

PAPIER, PÂTE OU CONTREPLAQUÉ, USINE DE (Voir BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU)

PAPIERS PEINTS, POSEURS DE

PARAJURIDIQUES, SERVICES

PARCS (Voir JARDINIERS ou voir aussi PAYSAGISME ET HORTICULTURE – SERVICES DE)

PARCS À BESTIAUX (Voir FABRICATION)

PARCS D'ATTRACTIONS – PROPRIÉTAIRES ET EMPLOYÉS DE

PARCS POUR ROULOTTES – PROPRIÉTAIRES DE

PARENTS DE FAMILLE D'ACCUEIL

PARQUETEURS – (FINISSAGE, PONÇAGE/SABLAGE DES PARQUETS)  
PATINAGE, MONITEURS DE  
PATINOIRES – PATINS À GLACE OU À ROULETTES  
PAVAGE EN ASPHALTE (Voir CIMENTIER/S/BÉTONNIERS)  
PAYSAGISME ET HORTICULTURE, SERVICES DE  
PÊCHE ET CHASSE, GARDES DE  
PÊCHEURS  
PÉDIATRES  
PÉDICURES  
PÉDODONTISTES  
PEINTRES (EN BÂTIMENT)  
PEINTRES, SCULPTEURS  
PÉPINIÈRES (Voir AGRICULTURE)  
PERCEUSE, MARTEAU PNEUMATIQUE, OPÉRATEURS DE  
PERFUSIONNISTES  
PÉRIODONTISTES  
PERSONNEL DE SOINS A BASE À DOMICILE  
PÉTROLE ET GAZ NATUREL – PRODUCTION, FORAGE ET EXPLORATION DU  
PHARMACIENS  
PHARMACIES (Voir PHARMACIENS ou, POUR EMPLOYÉS AUTRES QUE PHARMACIENS, voir VENTES  
– DÉTAIL GROUPE 1)  
PHONIAIRES, ORTHOPHONISTES  
PHOTOGRAPHES  
PHYSICIENS  
PHYSIOTHÉRAPEUTES  
PHYTOTHÉRAPEUTES (HERBORISTES)  
PIANOS, ACCORDEURS DE  
PIÈCES PYROTECHNIQUES, VENDEURS  
PILOTES D’AÉRONEF ET D’HÉLICOPTÈRE (Voir AVIATION)  
PIPELINES, INSTALLATION DE (Voir PÉTROLE ET GAZ NATUREL – PRODUCTION, FORAGE ET  
EXPLOITATION)  
PISCINES – VENTE ET SERVICE DE (Voir aussi VENTE DIRECTE)  
PISTES DE COURSES (Voitures ou chevaux)  
PLACEMENT, AGENCES DE (Voir AGENCES DE PLACEMENT)  
PLAFONDS, INSTALLATIONS DE  
PLANIFICATEURS D’ÉVÉNEMENTS  
PLÂTRIERS  
PLOMBIERS  
PLONGEURS – SCAPHANDRE LÉGER ET AUTRES  
PODIATRES

PODOLOGUES  
PODO-ORTHÉSISTES  
POISSON, MISE EN CONSERVES ET CONDITIONNEMENT (Voir FABRICATION)  
POLICIERS, GENDARMES, AGENTS DE POLICE, AGENTS DE LA PAIX  
POLISSEURS, MEULEUSES ET PONCEUSES  
PONCEUSES, POLISSEURS ET MEULEUSES  
PORTES, INSTALLATION DE  
POSEURS DE CLOISONS SÈCHES ET DE GALONS SUR JOINTS  
POSEURS DE PIERRE (Voir MAÇONS ET POSEURS DE PIERRE)  
POSTES, SERVICES DES – EMPLOYÉS  
PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES / PRÉPOSÉS AUX SERVICES DE SANTÉ À DOMICILE (Voir SERVICES DE SANTÉ À DOMICILE)  
PRÉPOSÉS AUX POSTES DE PÉAGES (Voir ADMINISTRATION PUBLIQUES)  
PRÉSENTEURS DE DISQUES (Voir DISQUES, PRÉSENTEURS DE)  
PRÊTEURS SUR GAGES  
PRISONS, GARDIENS DE (Voir POLICIERS, GENDARMES)  
PRODUCTEURS ACÉRIOLES, ACÉRICULTEURS (Voir FERMES)  
PRODUCTION PÉTROLIÈRE AU LARGE (Voir PÉTROLE ET GAZ NATUREL – PRODUCTION, FORAGE ET EXPLORATION)  
PRODUCTION VINICOLE  
PROFESSEURS D'ÉCOLE / PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE (Voir ENSEIGNANTS)  
PROMENEURS DE CHIENS (Voir TOILETTAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES)  
PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE (Voir PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE de la section GÉNÉRALITÉS)  
PROSPECTEURS  
PROSPECTEURS – MINES OU MINÉRAUX  
PROTHÈSES AUDITIVES – VENTE ET SERVICE  
PROTHÉSISTES  
PROSTHODONTISTES  
PSYCHIATRES  
PSYCHOLOGUES  
PUBLICATIONS (Voir IMPRIMERIE, ÉDITION)  
PUBLICITÉ, AGENCES DE (Voir AGENCES DE PUBLICITÉ)  
PYROTECHNICIENS  
QUILLES, SALLES DE  
RABBINS  
RADIO (Voir RADIO/TÉLÉDIFFUSION)  
RADIO / TÉLÉDIFFUSION  
RADIOGRAPHES  
RADIOGRAPHIE – INSPECTEURS, RÉPARATEURS, VÉRIFICATEURS D'APPAREILS DE  
RADIOS ET TÉLÉVISEURS – RÉPARATION DE (Voir APPAREILS – RÉPARATION)



RADIOS ET TÉLÉVISEURS – VENTE ET SERVICE DE (Voir VENTE)  
RAMASSEURS D'ANIMAUX  
RAMONEURS  
RAYONS X (Voir RADIOGRAPHIE)  
RÉALISATEURS, DIRECTEURS (Voir RADIO / TÉLÉDIFFUSION ou voir aussi CINÉMATOGRAPHIE)  
RÉCEPTIONNISTES (Voir SECRÉTARIAT)  
RECOUVREMENT, AGENCES DE (Voir AGENCES DE RECOUVREMENT)  
RECRUTEURS (Voir AGENCES DE PLACEMENT)  
RECYCLAGE / DÉCHIQUETAGE  
RÉDACTEURS (Voir AUTEURS, JOURNALISTES, ETC.)  
RÉDACTEURS TECHNIQUES (Voir AUTEURS)  
RÉFLEXOLOGISTES  
RÉFRIGÉRATION, MÉCANICIENS ET PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN  
RELEVEURS DE COMPTEURS  
REMBOURREURS  
RÉPARATION DE VITRE D'AUTOMOBILE (Voir AUTOMOBILES)  
RÉPARATIONS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE (Voir MUSIQUE, INDUSTRIE DE)  
RÉPARTITEURS (Voir TRANSPORTS)  
REPRÉSENTANTS (Voir DISTRIBUTRICES, INDUSTRIE DES)  
RESTAURANTS  
RESTAURANTS SERVICE RAPIDE, ENTREPRISE DE (Voir RESTAURANTS)  
REVÊTEMENT D'ALUMINIUM  
SABLEURS (Voir OUVRIERS SABLEURS)  
SAGES-FEMMES  
SALON – BAR (Voir BARS, BOÎTES DE NUIT)  
SALON D'AMAIGRISSEMENT (Voir CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE)  
SALON DE BEAUTÉ, ESTHÉTICIENNES, OPÉRATEURS DE (Voir SOINS PERSONNELS)  
SALONS DE BRONZAGE  
SALONS FUNÉRAIRES  
SANATORIUMS (Voir MAISONS DE REPOS)  
SAUVETEURS  
SCIENTIFIQUES  
SCULPTEUR / ARTISTE  
SECRÉTARIAT ET STÉNOGRAPHIE, SERVICES DE  
SECRÉTARIAT TÉLÉPHONIQUE (Voir TÉLÉPHONIQUE, SECRÉTARIAT)  
SÉCURITÉ, SERVICES DE  
SERRISTES / SERRICULTEURS (Voir AGRICULTURE)  
SERRURIERS  
SERVEURS OU SERVEUSES (Voir aussi RESTAURANTS)

SERVICES D'ASSAINISSEMENT (Voir ASSAINISSEMENT, SERVICES D')

SERVICES DOMESTIQUES

SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE (Voir AMBULANCE)

SERVICES DE SANTÉ À DOMICILE, PRÉPOSÉS DE

SERVICES FINANCIERS

SERVICES MÉDICAUX (Voir HÔPITAUX et profession spécifique)

SERVICES PARAJURIDIQUES (Voir PARAJURIDIQUES, SERVICES)

SERVICES PUBLICS – HYDRO, TÉLÉPHONE, GAZ NATUREL, TRAITEMENT DES EAUX ET ÉPURATION DES EAUX USÉES (Voir aussi ASSAINISSEMENT, SERVICES D')

SERVICES SOCIAUX ET AGENCES D'ORIENTATION

SERVITEURS (Voir SERVICES DOMESTIQUES)

SILO-ÉLÉVATEURS (Voir FABRICATION)

SKI, MONITEURS DE

SKI, STATIONS DE (Voir HÔTELS)

SOINS PERSONNELS

SOMMELIERS (Voir RESTAURANTS)

SOUDEURS ET COUPEURS

SPAS, CENTRES DE SANTÉ (Voir CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE)

SPÉCIALISTES DE L'ÉCHOGRAPHIE

SPÉCIALISTES EN CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

SPÉCIALISTES DU TÉLÉMARKETING (Voir TÉLÉPHONIQUE, SECRÉTARIAT)

SPORTS

STATIONNEMENT, TERRAINS DE

STATIONS-SERVICE (Voir AUTOMOBILES – SERVICE)

STÉNOGRAPHES (Voir SECRÉTARIAT ET STÉNOGRAPHIE)

STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES

STUDIOS DE DANSE (Voir DANSE)

STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO (Voir CINÉMATOGRAPHIE)

STYLISTES

STYLISTE EN VALORISATION IMMOBILIÈRE (home staging) – (Voir DÉCORATEURS)

SYNDICATS OUVRIERS

SYSTÈMES D'ALERTE – VENTE ET SERVICE (Voir INCENDIE (AVERTISSEURS ET EXTINCTEURS D'INCENDIE – SECURITÉ À DOMICILE) VENTE ET SERVICE

TAILLEURS

TAPIS ET MOQUETTES – NETTOYAGE, RÉPARATION ET POSE

TATOUAGE

TAXIDERMISTES

TAXIS, SOCIÉTÉS DE

TECHNICIENS, TECHNOLOGUES EN ARCHITECTURE

TECHNICIENS, TECHNOLOGUES – SANS RISQUE PARTICULIER  
TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE  
TECHNICIENS EN ÉTUDE DE PRIX  
TECHNICIENS EN GÉOLOGIE  
TECHNICIENS EN INGÉNIERIE  
TECHNICIENS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE  
TECHNICIENS EN RADIOGRAPHIE  
TECHNICIENS EN SYLVICULTURE  
TÉLÉDIFFUSION (Voir RADIO / TÉLÉDIFFUSION)  
TÉLÉDISTRIBUTION, SOCIÉTÉS DE  
TÉLÉPHONE, SOCIÉTÉS DE (Voir SERVICES PUBLICS)  
TÉLÉPHONIQUE, SECRÉTARIAT  
TÉLÉVISEURS – RÉPARATION DE (Voir APPAREILS – RÉPARATION)  
TÉLÉVISION (Voir RADIO / TÉLÉDIFFUSION)  
TENEURS DE LIVRES  
TENNIS ET RAQUETTES, CLUBS DE  
TEXTILE, USINE DE (Voir FABRICATION)  
THÉÂTRALES, PRODUCTIONS (Voir CINÉMATOGRAPHIE)  
THÉRAPEUTES DENTAIRES – AUTORISÉS  
THÉRAPEUTES DE LA RÉADAPTATION PHYSIQUE  
THÉRAPEUTES DU SPORT (Voir PHYSIOTHÉRAPEUTES)  
TITRES, CHERCHEURS DE  
TOILETTAGE, CHENIL ET GARDIENNAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES  
TÔLIERS  
TRADUCTEURS / INTERPRÈTES  
TRAITEURS, SERVICES DE (Voir RESTAURANTS)  
TRANSPORT ET CAMIONNAGE, INDUSTRIE DU  
TRAPPEURS ET CHASSEURS  
TRAVAILLEURS DE CAFÉTÉRIA  
TRAVAILLEURS SOCIAUX ET ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL (Voir SERVICES SOCIAUX)  
TUYAUTEURS  
TUYAUX À VAPEUR, MONTEURS DE  
USINE DE CONDITIONNEMENT ET PARCS À BESTIAUX (Voir FABRICATION)  
USINES (Voir FABRICATION)  
USINES DE PÂTE À PAPIER (Voir BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU)  
VEILLEURS / GARDIENS  
VENTE  
    DÉTAIL – Groupe 1  
    DÉTAIL – Groupe 2

DÉTAIL – Groupe 3  
PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN  
VENTE EN GROS  
VENTE DIRECTE ET SERVICE  
CHAUFFEURS/VENDEURS  
SOLLICITATION PAR TÉLÉPHONE, PORTE-À-PORTE, VENTE DE DÉMONSTRATION OU DE COSMÉTIQUES À DOMICILE  
VERGERS (Voir FERMES)  
VÉRIFICATEURS  
VÉTÉRINAIRES  
VÉTÉRINAIRES, ADJOINTS AUX  
VIANDES, CONDITIONNEMENT DES (Voir FABRICATION)  
VIGNOBLES (Voir FERMES)  
VIN ET ALCOOL (Voir VENTE – DÉTAIL GROUPE 2)  
VITRIERS  
VOYAGES, AGENCES DE (Voir AGENCES DE VOYAGES)  
ZOO  
ZOOTHÉRAPEUTES

# GÉNÉRALITÉS

## INTRODUCTION

Le tableau des professions renferme une liste alphabétique de professions et d'entreprises aux fins de repérer la bonne catégorie professionnelle du proposant. Si la profession ne figure pas à la liste et il y a certains doutes quant à la catégorie, une enquête préliminaire comportant une description complète de l'entreprise et des fonctions exactes du proposant doit être soumise par écrit au Service de la tarification.

La proposition doit indiquer de façon claire et précise le genre d'entreprise dont le proposant est au service, ainsi que sa profession et ses fonctions exactes, en utilisant de préférence les mêmes mots qui figurent au tableau. Ne pas utiliser de termes génériques tels « vendeurs », « cadres » ou « commis », sans y inclure une description, car les personnes qui exercent ces professions n'appartiennent pas toutes à la même catégorie.

## CLASSIFICATIONS DES PROFESSIONS

### Catégorie 4A

Cette catégorie regroupe certains professionnels et cadres supérieurs qui, en raison de leur dossier favorable, peuvent bénéficier de taux préférentiels d'assurance invalidité. Dans le tableau, ces professions sont marquées 4A.

### Catégorie 3A

Cette catégorie regroupe d'autres professionnels, de même que les employés de bureau qui exercent des professions (travail de bureau exclusivement) faisant preuve d'un haut niveau de stabilité et de responsabilité. Un certain nombre de professions ne peuvent se classer dans la catégorie 3A parce que les résultats de l'industrie à laquelle elles sont rattachées se sont avérés moins favorables.

### Catégorie 2A

Cette catégorie regroupe des personnes qui exercent des fonctions de supervision dans le cadre de diverses entreprises, sans travaux manuels, de même que certains techniciens et travailleurs qualifiés.

### Catégorie A

Cette catégorie regroupe les travailleurs manuels qualifiés dont les activités ne comportent pas de risque d'accident particulier.

### Catégorie B

Cette catégorie représente les risques les plus dangereux. De plus, cette catégorie regroupe un certain nombre de professions dont le dossier n'est pas suffisamment favorable pour donner droit aux taux de la catégorie A.

### Professions inassurables

Lorsqu'une profession est classée « non » dans ces directives, aucun produit d'invalidité ne peut être offert; à moins qu'autrement noté : (voir Série Fondamentale).

La personne dont la profession est classée « non » dans ces directives peut néanmoins avoir droit à l'assurance maladie grave. Le tarificateur fera souvent une offre d'assurance maladie grave. Si vous le voulez, vous pouvez discuter de cette possibilité avec le Service de la tarification.

## **CRITÈRES ET DÉFINITIONS DE TERMES FIGURANT AU TABLEAU DES PROFESSIONS**

### **Propriétaire d'entreprise et frais généraux d'entreprise**

L'assurance Frais généraux d'entreprise (régime 906) n'est pas offerte au propriétaire d'entreprise dont le lieu d'affaires ou de travail permanent est à son domicile. De plus, l'assurance Frais généraux d'entreprise (régime 906) n'est pas offerte aux agriculteurs, aux chauffeurs de camions ou aux risques de la catégorie B.

La catégorie professionnelle d'un propriétaire d'entreprise sera déterminée en fonction de ses tâches professionnelles. Par exemple, le propriétaire d'une boulangerie, qui figure normalement dans la catégorie A serait plutôt considéré comme appartenant à la catégorie B, si son activité professionnelle consiste à conduire un véhicule.

### **Travailleurs à contrat**

Le gouvernement et l'entreprise privée ont de plus en plus tendance à engager des gens à contrat, laissant à ces derniers le soin de s'assurer. Ces travailleurs contractuels à plein temps pour le compte d'un seul employeur ne peuvent se classer comme « personnes à leur compte ».

### **Superviseur / supervision**

Échelon professionnel comportant des fonctions de supervision et des travaux manuels limités.

### **Supervision / fonctions de supervision seulement**

Échelon professionnel comportant des fonctions de supervision et des travaux manuels limités.

### **Supervision / fonctions de supervision seulement**

Échelon professionnel ne comportant que des fonctions de supervision, SANS travaux manuels.

### **Consultants/conseillers**

Les personnes qui sont nouvellement à leur compte à titre de consultants/conseillers peuvent être assurées plus facilement si toutes les précisions pertinentes sont comprises dans la proposition d'assurance. Sans ces précisions, il sera peut-être impossible d'assurer la personne, car nous devons absolument être en mesure de vérifier que l'emploi et le revenu soient stables. Pour de plus amples renseignements, veuillez vous reporter aux Directives de tarification portant sur les personnes nouvellement à leur compte.

## CONDITIONS DE REHAUSSEMENT DE CATÉGORIE

Tout proposant dont la profession est suivie d'un astérisque (\*) au tableau peut bénéficier d'un rehaussement de catégorie aux conditions ci-après. Les professions qui ne sont pas suivies d'un astérisque ne peuvent pas bénéficier d'un tel rehaussement.

- 1) De la catégorie 3A à 4A : trois ans d'exercice de la même profession et un revenu de 65 000 \$ pour chacune des deux dernières années civiles;
- 2) De la catégorie 2A à 3A : trois ans d'exercice de la même profession et un revenu de 55 000 \$ pour chacune des deux dernières années civiles;
- 3) De la catégorie A à 2A : trois ans d'exercice de la même profession et un revenu de 45 000 \$ pour chacune des deux dernières années civiles;
- 4) La catégorie B n'a pas droit au rehaussement.

**Toute profession y ayant droit ne peut être rehaussée que d'une SEULE catégorie même si le revenu permettait de passer à la catégorie suivante.**

## CADRE SUPÉRIEUR – DIRECTIVES

Un cadre supérieur s'entend principalement d'un propriétaire ou d'un employé à temps plein, exerçant des fonctions de gestion ou des fonctions techniques ou administratives dans une entreprise bien établie et dont la profession n'est pas répertoriée ailleurs dans ce guide. Habituellement, les cadres supérieurs sont employés par d'autres.

**Les cadres supérieurs qui ne répondent pas aux critères de la catégorie 4A feront partie de la catégorie 3A.**

### Cadre supérieur – catégorie 4A

- 1) Est au service à temps plein d'une entreprise ou d'un établissement financièrement solide, bien établie, créé depuis au moins 2 ans, dont l'avenir s'annonce stable et dont le secteur d'activité n'est pas inassurable;
- 2) L'entreprise est installée ailleurs qu'au domicile;
- 3) Les tâches quotidiennes comprennent les tâches de bureau, la gestion, les tâches administratives, les tâches techniques ou la supervision, mais pas de travaux physiques ou manuels;
- 4) La vente des produits et services de l'entreprise ne doit pas représenter plus de 20 % des tâches;
- 5) L'entreprise compte au moins dix employés à temps plein, travaillant à l'année;
- 6) Le revenu professionnel net annuel se chiffre à au moins 65 000 \$ pour les deux dernières années civiles;
- 7) Ne supervise pas les employés effectuant des tâches physiques ou manuelles.

## EXERCICE DE PLUS D'UNE SEULE PROFESSION

Si le proposant exerce deux professions ou plus et touche ainsi deux revenus ou plus, il sera classé d'après la moindre des professions à laquelle il consacre plus de quatre heures en moyenne par semaine.

Si la personne exerce plus d'une profession et touche plus d'un revenu, nous ne pouvons pas uniquement assurer une seule profession ou un seul revenu. Par exemple, le médecin qui est aussi professeur universitaire ne peut pas seulement être assuré pour l'exercice de sa profession de médecin et le revenu en découlant. Le Service de la tarification tient compte des tâches et du revenu des deux professions. Si l'une des professions prévoit une assurance collective, nous offrirons un complément d'assurance ou une modification coordonnatrice de groupe ou d'association.

Au moment de la demande de règlement, si la personne assurée est totalement incapable d'exercer l'une des professions, mais peut accomplir les tâches de l'autre profession, nous la considérerons invalide de façon partielle ou résiduelle.

## DIRECTIVES S'APPLIQUANT AUX PERSONNES TRAVAILLANT À DOMICILE

Nous percevons une tendance croissante parmi les personnes travaillant à domicile. Les directives suivantes ont été élaborées pour vous aider à déterminer l'assurabilité de ces personnes. Quant aux directives, veuillez noter qu'il est sous-entendu que la profession du proposant est assurable, tel que le stipule notre tableau des professions. Si d'après notre tableau des professions, la profession à domicile en question est "non", les directives suivantes ne s'appliquent pas.

Risques ou préoccupations associés aux personnes travaillant à domicile: [en particulier pour les travailleurs autonomes)

Les personnes qui travaillent à domicile présentent certaines difficultés au moment de la réclamation. Par exemple, il peut être difficile d'accomplir ce qui suit:

- Évaluer une invalidité partielle
- Déterminer le nombre d'heures par semaine qu'une personne travaille
- Déterminer les limitations empêchant une personne de travailler à temps plein
- Valider les tâches professionnelles et ou la capacité de travail

### Professionnels sélectionnés 4A admissibles (employés et propriétaires / travailleurs autonomes)

Actuaires  
Acuponcteurs (titulaires d'un doctorat en médecine)  
Architectes  
Avocats  
Cadres supérieurs (doit répondre aux critères de la catégorie 4A tel qu'indiqué au tableau des professions)  
Chiropodistes  
Comptables (CA, CMA, CPA, CGA)  
Ingénieurs professionnels  
Médecins  
Naturopathes (titulaires d'un doctorat en médecine)  
Notaires (Québec)  
Optométristes  
Ostéopathes (titulaires d'un doctorat en médecine)  
Podiatres  
Psychologues (avec Ph. D; D. Psy; D. Éd.)  
Spécialistes dentaires (excluant dentistes pratiquant la dentisterie générale)  
Vétérinaires (clinique de petits animaux)

**Travaillant jusqu'à 100% du temps à domicile, pourvu qu'il n'y ait aucune autre question relative au risque**

**Le proposant sera considéré pour ce qui suit:**

- Tout régime
- Période d'indemnisation jusqu'à l'âge de 65 ans
- Tout délai de carence
- Toute garantie complémentaire



## Autres catégories professionnelles assurables

### **EMPLOYÉ**

Travaillant **jusqu'à 100%** du temps à domicile, pourvu qu'il n'y ait aucune autre question relative au risque

Sera considéré pour:

- Tout régime
- Période d'indemnisation jusqu'à l'âge de 65 ans
- Tout délai de carence
- Toute garantie complémentaire

### **TRAVAILLEUR AUTONOME / INDÉPENDANT**

Travaillant **jusqu'à 50%** du temps à domicile, pourvu qu'il n'y ait aucune autre question relative au risque

Sera considéré pour:

- Tout régime
- Période d'indemnisation jusqu'à l'âge de 65 ans
- Tout délai de carence
- Toute garantie complémentaire

### **TRAVAILLEUR AUTONOME / INDÉPENDANT**

Travaillant **plus de 50%** du temps à domicile, pourvu qu'il n'y ait aucune autre question relative au risque

Sous réserve de tous les **critères** suivants:

- Revenu professionnel net d'au moins 50 000 \$, pour chacune des 2 dernières années, sans tenir compte des avantages accessoires ("perks")
- Minimum 2 ans d'expérience dans son secteur d'activité
- Présentation d'une preuve de revenu des 2 dernières années
- Présentation aux fins d'étude, de précisions et copies complètes des contrats courants

Sera considéré pour:

- Tout régime
- Période d'indemnisation jusqu'à l'âge de 65 ans
- Délai de carence minimal de 90 jours
- Toute garantie complémentaire

Les personnes qui ne répondent pas à tous les **critères** susmentionnés ci-dessus:

Seront considérées pour:

- Une période d'indemnisation maximale de 2 ou de 5 ans (selon les particularités du cas) en vertu de la série Professions ou série Fondations OU une période d'indemnisation jusqu'à l'âge de 65 ans en vertu d'une police Quantum ou Avant-garde
- Délai de carence minimal de 90 jours
- Aucune garantie complémentaire

Si un proposant travaille à domicile et est nouvellement à son compte, veuillez vous reporter aux [Directives pour les personnes nouvellement à leur compte](#) afin d'obtenir des renseignements supplémentaires.

## EMPLOI SAISONNIER

### Proposants exerçant un emploi saisonnier

Les proposants exerçant un emploi saisonnier peuvent être assurables s'ils travaillent à temps plein (au moins 30 heures par semaine) pendant une période minimale de neuf mois chaque année. Toute assurance est offerte sous réserve de la stabilité du revenu assurable et moyennant un délai de carence d'au moins 90 jours. Les prestations d'assurance-emploi ne constituent pas un revenu assurable.

### Proposants qui travaillent moins de neuf mois par année en raison des mises à pied saisonnières

Les proposants qui travaillent moins de neuf mois par année en raison des mises à pied saisonnières n'ont généralement pas droit à l'assurance invalidité, tout comme les personnes recevant des prestations de l'assurance-emploi quand la proposition est déposée.

### Pêcheurs commerciaux

Les personnes dont la profession principale consiste en la pêche commerciale qui exercent des professions saisonnières et reçoivent des prestations de l'assurance-emploi au cours de l'année peuvent être considérées sous réserve des conditions stipulées ci-dessous:

Nombre minimal de mois travaillés par année	Nombre minimal d'heures travaillées par semaine	Nombre maximal de mois recevant des prestations de l'A.-E.	Produit offert	DC minimal exigé
9	30	3	série Fondations, série Avant-garde	90 jours
8	30	4	série Fondations, série Avant-garde	120 jours

Le tableau ci-dessus sert de ligne directrice pour les proposants ne travaillant pas toute l'année. Des situations dans lesquelles un DC plus long est exigé peuvent survenir, selon les circonstances du cas (antécédents médicaux ou autres facteurs défavorables).

Les pêcheurs qui travaillent moins de 8 mois par année ou qui reçoivent des prestations de l'A.-E. au moment quand la proposition est déposée ne sont pas assurables.

### Personnes exerçant plus d'une profession à temps plein toute l'année

Les personnes exerçant plus d'une profession à temps plein toute l'année en raison de conditions saisonnières pourraient généralement avoir droit à une assurance dans le cadre de laquelle il aurait mention de l'exercice de deux professions. Veuillez vous reporter à la section du Tableau des professions intitulée « [Exercice de plus d'une profession](#) » pour obtenir des renseignements supplémentaires.

**Nota :** Les renseignements susmentionnés servent uniquement de ligne directrice. Les propositions seront évaluées cas par cas et il se peut qu'un délai de carence d'au moins 120 ou 180 jours soit exigé ou que l'assurance ne puisse pas du tout être offerte. Les antécédents financiers et médicaux et tous les autres facteurs propres au cas étudié seront pris en considération dans le processus décisionnel.

## DIRECTIVES POUR LES PERSONNES NOUVELLEMENT À LEUR COMPTE

La tarification et l'évaluation de la stabilité d'emploi et du revenu sont particulièrement difficiles, dans le cas des postulants qui sont à leur compte depuis peu de temps. Bien que nous soyons conscients que ces personnes ont besoin d'une assurance invalidité de qualité, il est difficile de déterminer le succès qu'elles connaîtront pendant les premières années d'exploitation de leur entreprise.

Les directives suivantes ont été conçues pour vous aider à déterminer le montant d'indemnisation approprié dans de telles situations. Plus il y a de documents qui peuvent être annexés à la proposition, plus nous sommes en mesure d'évaluer le risque avec précision.

### Facteurs à considérer dans l'évaluation d'un postulant nouvellement à son compte:

Facteurs favorables	Facteurs défavorables
<ul style="list-style-type: none"><li>• A déjà de l'expérience et/ou une profession reliée au même domaine</li><li>• Travaille à contrat pour son ancien employeur</li><li>• A actuellement des contrats garantis, à long terme, renouvelables</li><li>• À son compte depuis au moins 6 mois</li><li>• Travail professionnel ou spécialisé</li><li>• Stabilité d'emploi et de revenus antérieurs</li><li>• A des employés</li><li>• Bénéfices d'exploitation pour l'année en cours démontrant un profit jusqu'à maintenant et états financiers disponibles</li><li>• Aucun antécédent de problèmes financiers</li><li>• Aucun problème de santé</li><li>• Entreprise installée ailleurs qu'au domicile</li><li>• Travail à temps plein toute l'année</li><li>• A acheté une entreprise déjà établie et rentable</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• N'a ni de l'expérience dans le domaine, ni une profession reliée</li><li>• Sans contrat ou contrat à court terme seulement</li><li>• Se retrouve à son compte après avoir épuisé les prestations d'assurance-emploi</li><li>• À son compte depuis moins de 6 mois</li><li>• Travail non professionnel ou non spécialisé</li><li>• Antécédents de travail et de revenus instables</li><li>• Pas d'employés</li><li>• Déficit d'exploitation pour l'année en cours jusqu'à maintenant</li><li>• Antécédents de problèmes financiers ou faillite &gt;</li><li>• Problèmes de santé</li><li>• Travaille à domicile</li><li>• Indemnités de départ ou de retraite de son ancien employeur</li><li>• Travail saisonnier</li></ul>

Chaque cas est évalué individuellement et certains cas ne tombent peut-être pas clairement dans l'une des catégories susmentionnées. Le Service de la tarification peut prêter son assistance pour évaluer tout cas limite ou douteux, avant de soumettre la proposition.

## **Personne nouvellement à son compte ayant de l'expérience préalable dans son secteur d'activité:**

Si, en plus d'avoir de l'expérience préalable dans son secteur d'activité, le proposant:

- A des antécédents professionnels stables; et
- A touché un revenu professionnel d'au moins 50 000 \$ au cours de la dernière année civile avec des documents financiers à l'appui; et
- Travaille au moins 30 heures par semaine, toute l'année, dans une profession assurable; et
- Démonstre des facteurs favorables tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Nous pouvons offrir une assurance limitée jusqu'à ce qu'il soit possible de vérifier le revenu que le proposant touche maintenant comme travailleur autonome. En pareil cas, nous considérerons une assurance jusqu'à un montant maximal de 2 500 \$ par mois, au titre d'une police de la série Professions ou série Fondations. Nous réexaminerons le montant de l'assurance accordée, lorsque le proposant pourra nous fournir des documents financiers portant sur une année complète qui justifient un montant d'assurance plus élevé. Autrement, nous pouvons aussi considérer un montant plus élevé, lorsque la période d'indemnisation demandée est de 5 ans ou moins, ou si la proposition porte sur une police de la série Avant-garde. Il peut être également nécessaire de fixer un délai de carence plus long jusqu'à ce que l'entreprise soit solidement établie. Chaque cas sera évalué individuellement.

Les proposants qui travaillent sous contrat à long terme (minimum de 6 mois), ayant de l'expérience préalable dans leur secteur d'activité, en plus d'une bonne stabilité sur le plan de l'emploi et du revenu pourraient avoir droit à une assurance supérieure à 2 500 \$, tel qu'il est susmentionné. Pour prendre en considération ces proposants, nous aurons besoin d'une copie de leur contrat ou d'une lettre d'embauche précisant leur rémunération, leurs heures de travail et la durée du contrat. De plus, nous aurons besoin de la liste complète des frais qu'ils peuvent déduire aux fins d'impôts. Ces cas seront également évalués individuellement. L'assurance peut être réduite lorsque les frais personnels déductibles du revenu brut sont élevés. Nous considérerons une augmentation du montant de l'assurance lorsque la stabilité du revenu pourra être démontrée et que la personne assurée pourra nous fournir une preuve de revenu pour une année complète.

Des garanties facultatives sont offertes sous réserve de nos exigences habituelles de la tarification.

## **Personne nouvellement à son compte sans expérience préalable dans son secteur d'activité :**

Nous considérerons une assurance maximale de 1 000 \$ par mois comportant tout délai de carence (DC) ou toute période d'indemnisation (PI) au titre d'une police de la série Avant-garde pour un proposant nouvellement à son compte s'il :

- A des antécédents professionnels stables;
- A touché un revenu professionnel de 12 000 \$ au cours de la dernière année civile et peut présenter une preuve de revenu à l'appui;
- Travaille au moins 20 heures par semaine, toute l'année, dans une profession assurable.

Nous considérerons une assurance maximale de 500 \$ par mois comportant tout délai de carence (DC) ou toute période d'indemnisation (PI) au titre d'une police de la série Avant-garde pour le proposant qui n'est pas admissible à ce qui précède, pourvu qu'il :

- Ait touché un revenu professionnel de 12 000 \$ au cours de la dernière année civile;
- Travaille au moins 20 heures par semaine à l'année longue.

Dans les deux cas, les garanties facultatives sont offertes sous réserve de nos exigences habituelles de la tarification.

Dans les cas où l'on observe chez le proposant des antécédents professionnels instables, un revenu antérieur moins élevé que notre revenu assurable minimal ou d'autres facteurs défavorables, l'assurance peut être reportée jusqu'à ce que le proposant soit en affaires depuis au moins une année complète et puisse nous fournir une documentation financière complète concernant sa nouvelle situation comme travailleur autonome. Si le proposant est une personne nouvellement à son compte et travaille à domicile, veuillez vous reporter aux [Directives s'appliquant aux personnes travaillant à domicile](#) pour obtenir des renseignements supplémentaires.

## PROGRAMME D'AIDE AU TRAVAIL INDÉPENDANT (ATI)

Nous sommes disposés à examiner les propositions d'assurance invalidité provenant de certains proposants participant actuellement au programme d'ATI.

Afin d'être admissible à l'assurance, les participants du programme d'ATI doivent avoir eu droit dès le départ à la subvention intégrale du programme d'ATI et doivent toujours recevoir ces prestations au moment de la proposition. Autrement dit, le programme d'ATI n'a pas cessé les versements avant la présentation de la proposition en raison de la faiblesse des revenus ou parce que le participant n'a pas fourni aux administrateurs du programme d'ATI les documents financiers attestant son revenu. Par subvention " intégrale ", on entend le fait que les versements ATI aient été approuvés pour le reste de la période admissible jusqu'à un maximum de 52 semaines, dès l'adhésion du participant au programme. Le tarificateur exigera une confirmation à cet égard.

Nous considérerons une assurance de 500 \$ par mois en vertu de la série Avant-garde peu importe le revenu touché dans les 12 derniers mois. Nous considérerons une assurance de 1 000 \$ par mois en vertu de la série Avant-garde sur présentation d'une preuve de revenu professionnel antérieur d'au moins 12 000 \$ au cours de la dernière année civile.

Ces offres sont disponibles avec tout délai de carence (DC) et toute période d'indemnisation (PI). Des garanties facultatives sont offertes sous réserve de nos exigences habituelles de la tarification.

Autrement, nos exigences habituelles de la tarification s'appliquent. Toutes les questions sur la proposition doivent être entièrement et correctement répondues. Le producteur devrait noter dans la section commentaires de la proposition que le proposant est un participant admissible du programme d'ATI.

Un proposant qui peut nous fournir une preuve de revenu justifiant une indemnité plus élevée, peut être assujetti à nos exigences habituelles de la tarification, ainsi qu'à nos limites de souscription et de participation.

**Nota : Toutes les définitions et limitations de polices s'appliquent. Il est important qu'un titulaire de police à bas revenu comprenne qu'il puisse soit, recevoir des prestations réduites, soit n'en recevoir aucune au moment de la demande de règlement en vertu de la disposition Coordination des prestations du contrat Avant-garde.**

Nous nous réservons le droit d'annuler la présente offre aux proposants du programme d'ATI, en tout temps.

## MILITAIRE

Habituellement, les membres des forces armées régulières ou les personnes qui s'attendent à s'y joindre bientôt n'ont pas droit à l'assurance invalidité. En plus des risques inhérents aux fonctions des membres des forces armées, il y a aussi la difficulté que peut représenter l'exercice de deux professions (« major/ dentiste ») au moment de la demande de règlement.

Les membres des réserves sont habituellement assurables, à moins que leurs activités représentent des dangers exceptionnels ou qu'ils soient vraisemblablement appelés au service actif dans un avenir prévisible. S'il y a quelque doute au sujet de l'assurabilité d'un proposant, des précisions complètes doivent être fournies au Service de la tarification avec la proposition ou avant que la proposition soit remplie.

Nous procéderons à l'étude de la proposition dans les 90 jours précédant la démobilisation du proposant si celui-ci peut compter sur un emploi assurable précis après sa démobilisation.

**Veillez noter que les membres des Forces Armées sont assurables en vertu d'une police Série Fondamentale.**

## ENREPRISES ASSUJETTIES À DES RESTRICTIONS

De temps à autre, RBC impose des restrictions à certaines entreprises lorsqu'il a été déterminé que le risque global encouru pour offrir nos produits et services n'est pas conforme aux valeurs de RBC ni aux directives de la politique en matière de risque. RBC considère qu'elle doit imposer des restrictions aux secteurs suivants sur toutes ses plateformes, ce qui signifie que nous ne devons pas commercialiser quoi que ce soit auprès de ces types d'entreprises, accepter et engager des affaires, et conclure des accords financiers avec ces types d'entreprises :

- Jeu de hasard en ligne/par Internet
- Marijuana thérapeutique
- Monnaie virtuelle/Bitcoin

**Les propositions d'assurance présentées par des propriétaires ou employés associés directement à ces entreprises ne doivent pas être acceptées ou écrites.**

Cependant, nous pouvons accepter des propositions d'assurance de la part d'entreprises (et de leurs employés) qui appuient ces secteurs si elles exercent des activités commerciales légalles, et ne sont pas engagées uniquement dans le type d'entreprise assujetties à des restrictions, mais qui pourraient, dans le cadre de leurs propres activités, offrir des services à ces entreprises (tel que des fournisseurs de fournitures ou d'équipement, ou de services professionnels tel que des services comptables et juridiques).

Si vous avez des doutes ou de l'incertitude quant à la possibilité d'accepter une proposition d'un secteur d'activité, veuillez communiquer avec le Service général de tarification afin de faire examiner le cas en question.

## PROFESSIONS

ACCONIERS (Voir [DOCKERS](#))

ACCORDEURS DE PIANOS (Voir [PIANOS, ACCORDEURS DE](#))

### ACHETEURS

Acheteurs\* — marchandises, travail de bureau seulement 3A

Acheteurs\* — produits d'alimentation, bétail 2A

Acheteurs\* — fourrures, cuirs, peaux A

### ACTEURS / ACTRICES

Acteurs / Actrices Non (voir [Série Fondamentale](#))

### ACTUAIRES

F.S.A.; A.S.A.; F.I.C.A. 4A

Autres\* 3A

### ACUPONCTEURS

Titulaires d'un doctorat en médecine 4A

Autres\* 2A

### ADJOINTS ADMINISTRATIFS

Adjoints administratifs\* 3A

### ADMINISTRATIONS PUBLIQUES

Agents judiciaires\* et greffiers de la cour\*; fonctionnaires\* des douanes et de l'Immigration; fonctionnaires\* des services de santé et de bien-être; fonctionnaires\* de l'Agence du revenu du Canada et autres fonctionnaires\* à la fiscalité – travail de bureau exclusivement 3A

Contrôleurs\* des contributions; inspecteurs\*; travailleurs sociaux\* – travail de bureau exclusivement 2A

Travailleurs sociaux\* (voir Services Sociaux)

Agents d'application de règlements\* A

Agents des Douanes et de l'Immigration A

Préposés aux postes de péage B

## **AÉROPORTS, EMPLOYÉS D' (Voir [AVIATION](#))**

## **AFFÛTEURS (Voir [BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU](#))**

### **AGENCES DE PLACEMENT**

Propriétaires\*; directeurs\*; consultants\*, chasseurs de têtes\*, recruteurs\* 3A

### **AGENCES DE PUBLICITÉ**

Propriétaires; directeurs (Voir [Cadre supérieur](#))

Consultants\*; chefs de publicité\*; vendeurs\*; graphistes; maquettistes; Concepteurs-rédacteurs; Rédacteurs publicitaires 3A

### **AGENCES DE RECouvreMENT**

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau seulement 2A

Agents de recouvrement\* A

### **AGENCES DE VOYAGES**

Propriétaires\*; agents de voyages\* 2A

## **AGENCES IMMOBILIÈRES (Voir [IMMOBILIER, VENTE ET PROMOTION](#))**

## **AGENTS D'APPLICATION DE RÈGLEMENTS (Voir [ADMINISTRATION PUBLIQUES](#))**

## **AGENTS D'ASSURANCE (Voir [ASSURANCES, INDUSTRIE DES](#))**

## **AGENTS DE BORD (Voir [AVIATION](#))**

## **AGENTS DE LIBÉRATION CONDITIONNELLE (Voir [POLICIERS, GENDARMES, AGENTS DE POLICE, AGENTS DE LA PAIX](#))**

## **AGENTS DE CHANGE (Voir [COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES](#))**

### **AGENTS DE PUBLICITÉ**

Agents de publicité\* 3A



## **AGENTS THÉÂTRAUX (Voir [IMPRÉSARIOS ET AGENTS THÉÂTRAUX](#))**

## **AGRICOLE, MATÉRIEL / OUTILLAGE (Voir [VENTE – DÉTAIL GROUPE 1](#))**

## **AGRICULTURE (Voir aussi [FERMES](#) ou [FERMES PISCICOLES](#))**

### **Pépinières, serres, parcs d'engraissement, couvoirs**

Propriétaires* – supervision seulement; agronomes*; acheteurs*	2A
Propriétaires-travailleurs*; superviseurs*	A
Autres travailleurs – à temps plein, toute l'année	B
Autres	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## **AIDE AU SERVICE DE SOUTIEN PERSONNEL**

Aide au service de soutien personnel – Ne travaillant pas à domicile	B
Aide au service de soutien personnel – Soins à domicile	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## **AIDES-MÉNAGÈRES**

Aides-ménagères	B
-----------------	---

## **ALCOOL ET VIN (Voir [VENTE – DÉTAIL GROUPE 2](#))**

## **AMBULANCE, SERVICES D'**

Propriétaires* – travail de bureau exclusivement, aucune conduite d'ambulance	2A
Autres propriétaires* – supervision et répartition des appels seulement; répartiteurs des appels* - aucune conduite d'ambulance	2A
Chauffeurs; ambulanciers paramédicaux	B

## **ANESTHÉSISTES**

Anesthésiste	4A
--------------	----

## **ANIMATEURS (Voir [CINÉMATOGRAPHIE](#))**

## **ANTIQUAIRES – AVEC LIEU DE TRAVAIL PERMANENT À PLEIN TEMPS AILLEURS QU’AU DOMICILE**

Marchands* – sans restauration ni conduite de camion ni livraison	2A
Restauration*	A
Conduite de camion ou livraison	B

## **APICULTEURS**

Apiculteurs*	A
--------------	---

## **APPAREILS DE CHAUFFAGE ET DE CLIMATISATION (Voir [CHAUFFAGE](#))**

## **APPAREILS, RADIOS ET TÉLÉVISEURS – RÉPARATION D’**

Propriétaires*; réparateurs* - aucun ramassage et livraison	A
Avec ramassage et livraison	B

## **AQUACULTURE (Voir [FERMES PISCICOLES](#))**

## **ARBITRES (Voir [SPORTS](#))**

## **ARBORICULTEURS, ÉBRANCHEURS-ABATTEURS D’ARBRES ET SPÉCIALISTES DE LA VAPORISATION DES ARBRES**

Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	A
Autres propriétaires; autres travailleurs	B

## **ARBORISTES (Voir [ARBORICULTEURS](#))**

## **ARCADES (Voir [JEUX VIDÉO, SALLES DE](#))**

## **ARCHÉOLOGUES**

Aucun travail sur the chantier	4A
Travail sur the chantier	3A

## **ARCHITECTES**

Architectes	4A
-------------	----

## ARCHITECTES DÉCORATEURS (Voir [DÉCORATEURS](#))

### ARCHITECTES-PAYSAGISTES

Professionnels – travail de bureau et de consultation seulement 4A

Autres – travail de bureau seulement\* 3A

Supervision sur les lieux, sans travaux manuels\* 2A

### ARMURIERS

Armuriers\* A

### ARPEUTEURS

Arpenteurs\* 3A

## ARTISTES, COMÉDIENS (Voir [ACTEURS / ACTRICES](#))

### ARTISTES COMMERCIAUX, GRAPHISTES (Voir aussi [ENSEIGNES ET PANNEAUX D’AFFICHAGE](#) ou voir [AGENCES DE PUBLICITÉ](#))

Artistes commerciaux, graphistes 3A

### ARTISTES / SCULPTEURS

Artistes; sculpteurs Non (voir [Série Fondamentale](#))

### ARTISTES DONNANT DES SPECTACLES PRIVÉS

Artiste donnant des spectacles privés Non

### ARTS ET MÉTIERS, INDUSTRIE DES – POTERIE, CÉRAMIQUE, VERRE COLORÉ OU VITRAIL, TISSAGE, TRAVAUX D’AIGUILLE

#### Propriétaires\* – instructeurs et artisans

Lieu de travail permanent non à leur domicile A

Lieu de travail à leur domicile Non (voir [Série Fondamentale](#))

## ARTS MARTIAUX (Voir [CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE](#))

### ASCENSEURS ET ÉLÉVATEURS, INSTALLATEURS ET RÉPARATEURS D'

Installateurs et réparateurs d'ascenseurs et d'élévateurs, techniciens A

### ASSAINISSEMENT, SERVICES D'

#### Ramassage des ordures et déchets et incinération

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau exclusivement 2A

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau et supervision seulement, aucun travail manuel A

Autres propriétaires; autre directeurs; chauffeurs de camion d'ordures (non dangereuses, dans quartier résidentiel seulement) et chauffeurs de camions pour la vidange de fosses septiques B

Autres chauffeurs de camions; autres travailleurs Non (voir [Série Fondamentale](#))

### ASSISTANTS EN COIFFURE (Voir [SOINS PERSONNELS](#))

### ASSISTANTS DENTAIRES (Voir [HYGIÉNISTES DENTAIRES ET ASSISTANTS DENTAIRES](#))

### ASSISTANTS D'ENSEIGNEMENT/AIDES-ENSEIGNANTS

Assistants d'enseignement/Aides-enseignants\* A

### ASSURANCES (EXPERTS EN SINISTRES)

Propriétaires\*; experts en sinistres\* – ni assurance incendie ni assurance maritime 3A

Autres propriétaires\*; experts en sinistres\* – assurance incendie et maritime 2A

## ASSURANCES, INDUSTRIE DES

Directeurs des ventes RBC 4A

Autres directeurs de succursale n'effectuant aucune tâche de vente\*; consultants des ventes RBC\* 3A

Conseillers en assurances de RBC Dominion valeurs mobilières; représentants de RBC Assurances; producteurs Prestige de RBC; partenaires commerciaux; propriétaires et producteurs AGD; autres courtiers et agents d'assurance :

Comptant moins de 24 mois d'expérience 2A

Comptant plus de 24 mois d'expérience 3A

Comptant 5 années d'expérience et un revenu gagné net d'au moins 75 000 \$ ( y compris les avantages accessoires) au cours des deux dernières années civiles complètes 4A

## ATELIERS D'USINAGE (Voir [FABRICATION](#))

## ATHLÈTES

Athlètes Non (voir [Série Fondamentale](#))

## AUBERGES ET AUTRES LIEUX DE VILLÉGIATURE (Voir [HÔTELS](#))

## AUDIOLOGISTES (Voir [PROTHÈSES AUDITIVES, VENTE DE](#))

## AUTEURS, JOURNALISTES, ÉCRIVAINS, RÉDACTEURS, COMPOSITEURS

Auteurs; journalistes (à la pige); écrivains compositeurs Non (voir [Série Fondamentale](#))

Journalistes\* dans la presse écrite (employés seulement) 2A

Rédacteurs techniques\* 3A

## AUTOBUS, AUTOCARS, CHAUFFEURS D' (Voir [CHAUFFEURS](#))

## AUTOBUS, AUTOCARS, SERVICES D' (Voir [TRANSPORT](#))

## AUTOMOBILES, AUTRES VÉHICULES ET APPAREILS MOTORISÉS – VENTE (Voir [VENTE – DÉTAIL, GROUPE 1 OU 2](#))

## AUTOMOBILES – SERVICE ET RÉPARATION

**Comprend les ateliers de carrosserie, les ateliers pour silencieux et transmissions, les stations-service et les postes d'essence**

Propriétaires\*; directeurs\*; magasiniers\*; caissiers\*; mécaniciens qualifiés\* A

Autres travailleurs B

### Réparation de vitre d'automobile

Propriétaires\* - travail de bureau et supervision seulement A

Autres propriétaires; installateurs B

### Voitures (Lavage, nettoyage ou restauration)

Propriétaires\*; directeurs\* – fonctions de supervision seulement A

Autres propriétaires; autres employés Non (voir [Série Fondamentale](#))

## AUTOMOBILES, CONCESSIONNAIRES DE PIÈCES D'

Pièces neuves (Voir [Vente – Détail Groupe 1](#))

Pièces usagées (Voir [Ferraille](#))

## AVERTISSEURS ET EXTINCTEURS D'INCENDIE – VENTE ET SERVICE (Voir [INCENDIE, AVERTISSEURS](#))

## AVIATION

### Sociétés d'aviation et aéroports commerciaux

Contrôleurs aériens; pilotes; membres de l'équipage; agents de bord Non (voir [Série Fondamentale](#))

Exploitation, bagagistes, commis aux billets (Voir [Transport](#))

### Sociétés d'aviation et aéroports privés

Propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement 2A

Exploitation, bagagistes, commis aux billets (Voir [Transport](#))

Agents de bord, hôtesses de l'air – non commerciale A

**Mécaniciens\*** A

**Pilotes (de lignes non-commerciales - hélicoptères et appareils à ailes fixes) et instructeurs – sans arrosage aérien, poudrage de récoltes ou autres vols dangereux.**

Jusqu'à l'âge 50 - Période d'indemnisation maximale de cinq ans accordée 2A

Âgés 51 et plus - Période d'indemnisation maximale de deux ans accordée	2A
Autres pilotes (avec vols dangereux)	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## AVOCATS

Avocats	4A
---------	----

## BACTÉRIOLOGISTES

Avec Doctorat , aucun travail de laboratoire ou sur le chantier	4A
Autres	3A

## BAGAGISTES (Voir [TRANSPORT](#))

## BALAYAGE DE RUE (Voir [ASSAINISSEMENT, SERVICES D'](#))

## BANQUES ET SOCIÉTÉS DE FIDUCIE (« TRUSTS »)

Dirigeants	(Voir <a href="#">Cadre supérieur</a> )
Directeurs*; caissiers*; autre personnel de bureau*	3A
Agents de police privée; gardes; gardiens	B

## BARBIERS-COIFFEURS

Barbiers-coiffeurs*	A
---------------------	---

## BARMANS

Barmans	(voir <a href="#">Restaurants</a> )
---------	-------------------------------------

## BARS, BOÎTES DE NUIT, CABARETS

Directeurs – travail de bureau et supervision seulement	A
Disc-jockeys	A
Barmans, servers/serveuses, chefs	(voir <a href="#">Restaurants</a> )

## BIBLIOTHÉCAIRES

Bibliothécaires*	3A
------------------	----

## BIJOUX ET MONTRES – FABRICATION OU RÉPARATION DE

Propriétaires* – travail de bureau et vente seulement	3A
Autres propriétaires*; vendeurs*; travailleurs à la main*	2A
Travailleurs à la machine*	A

## BILLARD, SALLES DE

Propriétaires* - travail de bureau et supervision seulement	2A
Autres propriétaires*, caissiers*	A
Autres travailleurs	(voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## BIOCHIMISTES (Voir [CHIMISTES](#))

### BIOLOGISTES

Avec maîtrise – travail de bureau / aucun travail de chantier	4A
Avec maîtrise – travail sur le chantier	3A

## BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU

### Exploitation forestière

Entrepreneurs* – travail de bureau seulement	2A
Entrepreneurs* – travail de bureau et supervision seulement	A
Entrepreneurs – travailleurs, travailleurs qualifiés, autres travailleurs effectuant des travaux non dangereux, ne vivant pas dans les camps et n'étant pas saisonniers	B
Travailleurs qualifiés vivant dans les camps – DC minimal de 120 jours, PI maximale de 10 ans, sans DMA. Doivent travailler pendant au moins 8 mois de l'année. Les travailleurs qualifiés qui sont aussi propriétaires de leur outillage (comme un tracteur débardeur ou porteur) peuvent être considérés moyennant un DC de 90 jours, une PI maximale de 10 ans, sans DMA.	B
Dynamiteurs; bûcherons de haute futaie; flotteurs de bois; ouvriers à l'estacade; bûcherons; opérateurs de scie à chaîne; ouvriers de débardage	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

### Scieries

Propriétaires* – travail de bureau seulement	2A
Propriétaires*; directeurs * – travail de bureau et supervision seulement	A
Contremaîtres; travailleurs qualifiés; affûteurs; autres travailleurs effectuant des travaux non dangereux et n'étant pas saisonniers	B



Régleurs de blocs; opérateurs de chariot; régleurs de billes; scieurs; ouvriers de débardage; draveurs (chaînes ou gaffes); chargeurs; manœuvres

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## **BOIS, TRAVAIL ET FINISSAGE DU – INDUSTRIE DU**

Ébénistes\*

A

Ponceurs; peintres; vernisseurs; finisseurs

B

## **BOÎTES DE NUIT (Voir [BARS, BOÎTES DE NUIT](#))**

### **BOTANISTES**

Avec maîtrise – aucun travail de chantier

4A

Autres\*

3A

### **BOUCHERS**

Bouchers – aucun abattage

A

Boucher – faisant de l'abattage

B

### **BOULANGERIES**

Propriétaires\*; directeurs\*; boulangers\*; commis\* – aucune livraison

A

Autres propriétaires; autres travailleurs; chauffeurs

B

### **BRIGADIER**

B

### **BRIQUETEURS**

Briqueteurs

A

### **BROCANTEURS, CHIFFONIERS (Voir [FERRAILLE](#))**

### **BUANDERIES (Voir [NETTOYEURS À SEC](#))**

### **BULLDOZERS, OPÉRATEURS DE**

Opérateurs de bulldozers

B

**BUREAU, MACHINES ET FOURNITURES DE (Voir [MACHINES ET FOURNITURES DE BUREAU](#))**

**BUREAU, PERSONNEL DE**

Personnel de bureau\*

3A

**BUREAU POLITIQUE**

Classer en fonction de la profession et des tâches effectuées avant l'élection (les détails de toute prestation de retraite et les renseignements relatifs au revenu avant l'élection à la mairie pourraient également être exigés)

**BUREAUX DE POSTE, EMPLOYÉS DE (Voir [POSTES, SERVICES DES – EMPLOYÉS](#))**

**CABARETS (Voir [BARS, BOÎTES DE NUIT](#))**

**CÂBLE (TÉLÉVISION), VENTE ET SERVICE DE (Voir [TÉLÉDISTRIBUTION, SOCIÉTÉS DE](#))**

**CADRES SUPÉRIEURS (SI L'ENTREPRISE OU L'INDUSTRIE EN QUESTION N'EST PAS RÉPERTORIÉE AILLEURS DANS CE GUIDE, VOIR LES [DIRECTIVES CONCERNANT LES CADRES SUPÉRIEURS DANS LA SECTION GÉNÉRALITÉS](#))**

**CAISSIER (Voir [VENTE](#))**

**CAMÉRAMANS, CADREURS (Voir [CINÉMATOGRAPHIE, STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO, PRODUCTIONS THÉÂTRALES](#))**

**CAMIONNAGE (Voir [CHAUFFEURS](#) et voir aussi [TRANSPORT ET CAMIONNAGE, L'INDUSTRIE DU](#))**

**CAMPING (TERRAINS DE), PROPRIÉTAIRES ET TRAVAILLEURS DE**

Terrains de camping – propriétaires et travailleurs

Non (voir [Série Fondamentale](#))

**CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES**

Capture et enlèvement d'animaux vivants et d'animaux sauvages, fumigateurs

B

**CARNAVAL OU CIRQUE**

Propriétaires, employés ou performeurs

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## CARRELEURS

Carreleurs A

## CARRIÈRES DE PIERRE (Voir [MINES](#))

## CASCADES (Voir [CINÉMATOGRAPHIE](#))

## CASINOS (JEUX)

Propriétaires Non

Directeurs\* - fonctions de supervision seulement 2A

Croupiers, Chef de table A

## CENTRE DE CONGRÈS, SALLE DE RÉCEPTION, CENTRE DE LOISIRS, CENTRE MUNICIPAL, CENTRE COMMUNAUTAIRE

Directeur\* accomplissant uniquement des tâches de bureau, sans fonctions de barman ni tâches d'entretien. 2A

## CENTRES D'APPEL

Dans un milieu de travail hors du domicile Propriétaires\* - travail du bureau exclusivement, gestion et supervision, ne répond pas au téléphone 3A

Autres Propriétaires\*; Téléphonistes\* 2A

Lieu de travail à leur domicile Non (voir [Série Fondamentale](#))

## CENTRES DE CULTURE PHYSIQUE (Voir [CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE](#))

## CENTRES DE RÉADAPTION (Voir [MAISONS DE REPOS](#))

## CENTRES D'ESTHÉTIQUE CORPOREL / SPAS (Voir [CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE](#))

## CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE (Voir [MAISONS DE REPOS](#))

## CHANTRES

Chantres\* 2A

## CHASSE, GUIDE DE

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## CHASSE ET PÊCHE, GARDES DE

Gardes\* de pêche et de chasse

A

## CHASSEURS (Voir [TRAPPEURS ET CHASSEURS](#))

## CHASSEURS DE TÊTES (Voir [AGENCES DE PLACEMENT](#))

## CHAUFFAGE, APPAREILS DE – SERVICE ET RÉPARATION D’

Propriétaires\*; préposés\* à l’entretien et réparateurs

A

## CHAUFFAGE ET CLIMATISATION, INSTALLATEURS DE

Installateurs\* – chauffage et climatisation

A

## CHAUFFEURS

Les matières dangereuses comprennent les produits chimiques caustiques, les explosifs, les déchets nucléaires ou toute autre substance nécessitant une manipulation spéciale pouvant être dangereuse.

Le propane, le gaz et le pétrole ne sont pas considérés matières dangereuses.

Chauffeurs de camions, de véhicules de livraison, de messageries; chauffeurs d’autobus ou d’autocar; chauffeurs de taxis; chauffeurs de dépanneuses; chauffeurs de camions blindés; chauffeurs de chariot élévateur à fourches; opérateur de matériel lourd; chauffeurs de camions d’ordures (non dangereuses, dans un quartier résidentiel seulement)

B

Chauffeurs de camions manipulant des matières dangereuses; chauffeurs de camions d’ordures ramassant des matières dangereuses; éboueurs

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## CHAUFFEURS DE MAÎTRE

Chauffeurs de Maître

B

## **CHEFS-CUISINIERS ou CUISINIERS (Voir [RESTAURANTS](#))**

### **CHEF DE PROJET**

Travail de bureau et supervision seulement\* - aucune supervision d'employés avec tâches manuelles 3A

Supervision d'employés avec tâches manuelles\* 2A

### **CHEF DE TABLE (Voir [CASINOS](#))**

### **CHEMINS DE FER (Voir [TRANSPORT](#))**

### **CHENIL (Voir [TOILETTAGE, CHENIL](#))**

### **CHIFONNIERS, BROCANTEURS (Voir [FERRAILLE](#))**

### **CHIMISTES**

Chimistes avec doctorat 4A

Autres chimistes 3A

### **CHIROPODISTES**

Chiropodistes 4A

### **CHIROPRACTIENS**

Chiropraticiens 3A

### **CHIROPRACTIENS ÉQUINS**

Chiropraticiens équins A

### **CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE, SPÉCIALISTES EN (Voir [SPÉCIALISTES EN CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE](#))**

### **CHIRURGIENS STOMATOLOGISTES**

Chirurgiens stomatologistes 4A

### **CIMETIÈRES**

Travail de bureau seulement\* 2A

Préposé ou gardien B

## **CIMENTIERS/BÉTONNIERS-FINISSEURS**

Cimentiers; bétonniers-finisseurs A

## **CINÉMA, INDUSTRIE DU (Voir [CINÉMATOGRAPHIE, STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO, PRODUCTIONS THÉÂTRALES](#))**

### **CINÉMAS**

Propriétaires\* – travail de bureau seulement 3A

Propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement; projectionnistes\* 2A

Employés aux guichets A

Placeur B

### **CINÉMATOGRAPHIE, STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO, PRODUCTION DE JEUX VIDÉOS, PRODUCTIONS THÉÂTRALES**

Réalisateurs\*; directeurs\*; producteurs\*; monteurs\* 3A

Consultants\*; réalisateurs adjoints\*; directeurs adjoints\*; producteurs adjoints\*; monteurs adjoints\*; opérateurs de caméra (cinéma)\*; éclairagistes\*; ingénieurs du son\*; scénaristes\*; scripteurs\*; dessinateurs de costumes\*; créateurs-dessinateurs\*; gérants\*; superviseurs\*; animateurs\*; chercheurs\* 2A

Chorégraphes\*; costumiers\*; maquilleurs\*; opérateurs adjoints de caméra\*; éclairagistes adjoints\*; ingénieurs du son adjoints\*; créateurs-dessinateurs adjoints\*; décorateurs; habilleurs\* A

Acteurs; comédiens Non (voir [Série Fondamentale](#))

Cascades Non

### **CIRAGE DE CHAUSSURES, SALLES À**

Salles à cirage de chaussures Non

### **CIRQUE (Voir [CARNAVAL OU CIRQUE](#))**

### **CLERGÉ, MEMBRES DU**

Membres du clergé\* 3A

### **CLIMATISATION ET CHAUFFAGE, INSTALLATEURS DE**

Installateurs\* – climatisation et chauffage, A

## **CLOCHERS ET HAUTES CHEMINÉES, RÉPARATEURS DE**

Réparateurs de clochers et hautes cheminées Non

## **CLOISONS SÈCHES (Voir [INSTALLATEURS DE CLOISONS SÈCHES](#))**

## **CLOWN THÉRAPEUTES**

Avec titre d'éducateur de la petite enfance et principalement au milieu hospitalier A

## **COIFFEURS, COIFFEUSES (Voir [SOINS PERSONNELS](#))**

## **COIFFURE, ASSISTANTS EN COIFFURE**

Aides ou préposés Non (voir [Série Fondamentale](#))

## **COMÉDIENS**

Comédiens Non (voir [Série Fondamentale](#))

## **COMMIS**

Commis\* – travail de bureau seulement 3A

## **COMMIS AUX COMMANDES PERSONNELLES (Voir [STYLISTES](#))**

## **COMPOSITEURS (Voir [AUTEURS, JOURNALISTES, ÉCRIVAINS, RÉDACTEURS, COMPOSITEURS](#))**

## **COMPTABLES**

CA; CGA; CMA; CPA 4A

Contrôleurs financiers\* 3A

Autres\* 3A

## **CONCEPTEURS-RÉDACTEURS (Voir [AGENCES DE PUBLICITÉ](#))**

## **CONCIERGERIE, ENTRETIEN, MÉNAGE ET DOMESTIQUE, SERVICES DE**

Propriétaires\* – travail de bureau seulement A

Propriétaires – travail de bureau et supervision seulement B

Autres B

## **CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE (CENTRES DE), SALONS D'AMAIGRISSEMENT, CENTRES D'ESTHÉTIQUE CORPORELLE, SPAS ET ARTS MARTIAUX**

Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	2A
Entraîneurs personnel, titulaire d'un certificat, avec diplôme en kinésiologie	3A
Autres propriétaires; moniteurs; entraîneurs privés	B
Préposés	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## **CONDUCTEURS DE CHARIOT ÉLÉVATEUR À FOURCHES**

Conducteurs de chariot élévateur à fourches	B
---	---

## **CONFÉRENCIERS**

Conférencier* – temps plein	2A
Conférencier* – temps partiel, au moins 20 heures par semaine	2A– série Avant-garde seulement

## **CONFÉRENCIERS MOTIVATEURS**

Conférenciers motivateurs	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
---------------------------	--

## **CONSEILLERS EN AFFAIRES (Voir [CONSULTANTS](#))**

## **CONSERVATEURS DE GALERIES D'ART CIVIQUE ET DE MUSÉE**

Conservateurs de galeries d'art civique et de musée	4A
---	----

## **CONSTRUCTION (Voir aussi le métier spécifique)**

Entrepreneurs* – travail de bureau exclusivement	3A
Entrepreneurs* – travail de bureau et supervision seulement, sans travaux manuels	2A
Entrepreneurs – travailleurs	classifier selon le métier
Évaluateurs*; pointeaux*; inspecteurs*; surveillants* – sans travaux manuels	2A
Superviseurs*	A
Autres travailleurs – travail non dangereux, s'ils ne sont pas énumérés ailleurs au tableau	B
Ouvrier spécialisé en charpente d'acier et autres travailleurs – travail dangereux, échafaudage	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )



**CONSULTANTS / CONSEILLERS EN AFFAIRES OU GESTION (Pour CONSULTANT EN INFORMATIQUE, Voir [INFORMATIQUE, INDUSTRIE DE L'](#))**

Travail de bureau et de consultation seulement\* 3A

Autres (sauf les consultants de gestion ou conseillers en affaires, la nature de l'entreprise et précisions sur les fonctions sont requises pour déterminer la catégorie appropriée de la profession)

**CONTRÔLE DE LA VERMINE ET LUTTE ANTIPARASITAIRE (Voir [CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES](#))**

**CONTRÔLE DES ANIMAUX (Voir [CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES](#))**

**CONTRÔLEURS AÉRIENS (Voir [AVIATION](#))**

**CONTRÔLEURS FINANCIERS (Voir [COMPTABLES](#))**

**CORDISTE**

Cordiste Non (Fondamentale  
Catégorie 6)

**CORDONNERIES**

Propriétaires\*; travailleurs qualifiés\* A

**CORONERS**

Coroners 4A

**COSMÉTOLOGUES (Voir [SOINS PERSONNELS](#))**

**COURSES DE CHEVAUX, INDUSTRIE DES – (Voir [PISTE DE COURSES](#))**

**COURTIERS (Voir industrie spécifique p.ex. [SERVICES FINANCIERS](#); [EXPÉDITION DE MARCHANDISES](#); [ASSURANCES, INDUSTRIE DES](#))**

**COURTIERS EN DOUANE**

Courtiers en douane\* 3A

## **COURTIERS EN VALEURS MOBILIÈRES**

Conseillers/représentants en placements; conseillers/ représentants en fonds communs de placement; conseillers en planification financière 3A

Agents de parquet B

## **COURTIERS ET AGENTS DE TRANSIT**

Courtiers et agents de transit\* – tâches de bureau seulement 3A

## **COURTIERS HYPOTHÉCAIRES**

Courtiers hypothécaires\* 3A

## **COUTURIERS, COUSEURS DE TENTURES**

Couturiers\*; couseurs de tentures\* A

## **COUVREURS (TOITURE)**

Couvreurs B

## **CRÉATEURS-DESSINATEURS**

Créateurs-dessinateurs\* industriels, d'intérieurs, de modes – avec diplôme universitaire en design, travail de bureau exclusivement et lieu de travail permanent non à domicile 3A

Lieu de travail au domicile (aucun rehaussement disponible) 3A (Voir [Directives pour personnes travaillant à domicile](#))

Créateurs-dessinateurs pour la scène ou le cinéma (Voir [Cinématographie](#))

## **CRÉMATORIUMS (Voir [CIMETIÈRES](#))**

## **CROUPIERS (Voir [CASINOS](#))**

## **CUISINIERS ou CHEFS-CUISINIERS (Voir [RESTAURANTS](#))**

## **CURLING, PISTE DE (Voir [PATINOIRES](#))**

## DANSE, MONITEURS DE – STUDIOS DE DANSE

Directeurs* - travail de bureau et supervision seulement	2A
Instructeurs* - Lieu de travail permanent non à leur domicile	A
Lieu de travail à leur domicile	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## DÉBARDEURS (Voir [DOCKERS](#))

## DÉBLAIEMENT DE LA NEIGE, SERVICES DE

Conducteurs de chasse-neige	B
-----------------------------	---

## DÉCORATEURS

Décorateurs d'intérieur* - travail de consultation seulement (sans travaux manuels)	2A
Styliste en valorisation immobilière* (home staging)	A
Décorateurs de vitrines et d'étalages*	A
Autres*	A

## DÉMÉNAGEMENT, ENTREPOSAGE, MANUTENTION

Propriétaires* – travail de bureau et vente seulement	3A
Propriétaires* – travail de bureau et supervision; vendeurs*	2A
Superviseurs* – supervision seulement	A
Autre propriétaires; vérificateurs; gardiens; chauffeurs; emballeurs	B

## DÉMÉNAGEURS (Voir [DÉMÉNAGEMENT, ENTREPOSAGE, MANUTENTION](#))

## DÉMOLITION (Voir [IMMEUBLES – DÉMÉNAGEMENT OU DÉMOLITION](#))

## DENTISTES

Dentistes (pratiquant la dentisterie générale)	3A
Spécialistes dentaires (orthodontistes, endodontistes, périodontistes, spécialistes en chirurgie buccale et maxillo-faciale, prothésodontistes, pédodontistes, spécialistes en médecine et en pathologie buccale, spécialistes en santé publique dentaire)	4A

## DENTOTHÉRAPEUTES

Dentothérapeutes\* 3A

## DENTUROLOGISTES

Denturologistes\* 3A

## DENTUROLOGUES

Denturologues\* 3A

## DERMATOLOGUES

Dermatologues 4A

## DERMOPIGMENTATION (Voir [SOINS PERSONNELS](#))

## DESIGNERS (Voir [CRÉATEURS-DESSINATEURS](#))

## DESSINATEURS INDUSTRIELS

Travail de bureau seulement\* 3A

## DÉTECTIVES / ENQUÊTEURS PRIVÉS

Détectives / enquêteurs privés B

## DIAMANTAIRES ET LAPIDAIRES

Diamantaires\* et lapidaires\* (travailleurs à main) 2A

Travailleurs à machine\* A

## DIÉTÉTICIENS / DIÉTÉTISTES – AVEC DIPLÔME UNIVERSITAIRE

Travail de bureau et de consultation seulement\* 3A

Travail de supervision\* 2A

Préparation d'aliments\* A

Nutritionnistes holistiques autorisés\* A

## DIRECTEURS DE ZOO

Directeurs de zoo 3A

**DIRIGEANTS D'ENTREPRISE (Si l'entreprise ou l'industrie en question n'est pas répertoriée ailleurs dans ce guide, voir les DIRECTIVES CONCERNANT LES CADRES SUPERIEURS dans la SECTION GENERALITES)**

### **DISQUES, PRÉSENTATEURS DE / DISC-JOCKEYS**

Disc-jockeys A

### **DISTRIBUTEURS AUTOMATIQUES DE BILLETS DE BANQUE (GAB)**

Propriétaires\*; concessionnaires\* – travail de bureau exclusivement 2A

Autres propriétaires; concessionnaires 2A

Réparateurs\*, service ou réparations\* A

### **DISTRIBUTRICES, INDUSTRIE DES**

Propriétaires\* – travail de bureau exclusivement 2A

Autres propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement A

Réparateurs (mécaniciens) et installateurs B

Représentants B

### **DIVERTISSEMENTS ET SPORTS (Voir ACTIVITÉ SPÉCIFIQUE, P. EX. GOLF)**

#### **DOCKERS**

Surveillants\*; maîtres de quai\* – sans travaux manuels 2A

Superviseurs\*; contrôleurs\*; vérificateurs\* – sans travaux manuels A

Gardes; gardiens; opérateurs de matériel lourd B

Débardeurs; acconiers Non

**DOMESTIQUES (Voir [SERVICES DOMESTIQUES](#))**

**DOUANES ET IMMIGRATION, SERVICES DE (Voir [ADMINISTRATION PUBLIQUES](#))**

**DRESSEURS D'ANIMAUX (Voir [CAPTURE D'ANIMAUX SAUVAGES](#))**

**DRESSEURS DE CHIENS OU ÉLEVEURS (Voir [TOILETTAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES](#))**

**EAU, ADDUCTION D' (Voir [SERVICES PUBLICS](#))**

## **ÉBÉNISTES**

Ébénistes\* A

**EBOUEURS (Voir [ASSAINISSEMENT, SERVICES D'](#))**

**ÉCHAUFAUDAGE (Voir [CONSTRUCTION](#))**

## **ÉCHOGRAPHIE, SPÉCIALISTES DE L'**

Spécialistes de l'échographie\* 2A

## **ÉCOLES DE CONDUITE**

Propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement 2A

Propriétaires\* – enseignants; préposés à l'enseignement\* A

## **ÉCOLES D'ÉQUITATION**

Propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement A

Autres propriétaires; instructeurs B

## **ÉCONOMISTES**

Travail de bureau et de consultation, avec M.B.A. ou l'équivalent et lieu de travail permanent non à leur domicile 4A

Autres\* 3A

**ÉCRIVAINS** (Voir [AUTEURS, JOURNALISTES, ETC.](#))

**ÉDITEURS** (Voir [IMPRIMERIE, ÉDITION, JOURNAUX](#))

**ÉDUCATION** (Voir [ENSEIGNANTS](#))

**ÉDUCATION PHYSIQUE, PROFESSEURS D'** (Voir [ENSEIGNANTS](#))

## **ÉLECTRICIENS**

Compagnons\* (électriciens qualifiés) ou maîtres-électriciens\* 2A

Autres\* A

**ÉLECTRICITÉ, INDUSTRIE DE L'** (Voir [SERVICES PUBLICS](#))

## **ÉLECTRONIQUE, TECHNICIENS EN**

Ordinateurs, tableaux de commande, etc.\* 2A

## **ÉLECTROPLASTES**

Électroplastest\* A

**ÉLÉVATEURS** (Voir [ASCENSEURS](#))

## **ENCANTEURS**

Encanteurst\* 2A

## **ENCADREURS DE TABLEAUX**

Encadreurst de tableaux\* A

## **ENDODONTISTES**

Endodontistest 4A

## **ENTOMOLOGISTES**

Recherches, aucun travail de chantier 4A

Travail sur le chantier 3A

## **ENTRAÎNEURS (Voir [SPORTS](#))**

### **ENQUÊTEURS PRIVÉS**

Enquêteurs privés B

### **ENSEIGNANTS – TITULAIRES DE DIPLÔMES RECONNUS ET TRAVAILLANT DANS LE RÉSEAU SCOLAIRE NORMAL**

Professeurs universitaires; principaux et directeurs 4A

Enseignants en matières générales et commerciales\*; principaux adjoints\*; chefs de département\*; conseillers d'orientation\*; professeurs de musique\*; enseignement spécialisé\* 3A

Enseignants/professeurs\* d'écoles de métiers manuels; professeurs\* d'écoles professionnelles ou de métiers; professeurs\* d'éducation physique ou de sports 2A

Assistants d'enseignement\*, Aides-enseignants\* A

### **ENSEIGNEMENT / ÉDUCATION (Voir [ENSEIGNANTS](#))**

### **ENSEIGNES ET PANNEAUX D’AFFICHAGE – VENTE ET SERVICE D’**

Propriétaires\*; vendeurs\* – travail de bureau exclusivement et vente 3A

Propriétaires\*; directeurs\* – vente et supervision seulement; peintres d'enseignes\*; sérigraphistes\* – en atelier seulement 2A

Peintres d'enseignes; installateurs – à l'extérieur B

### **ENTRAÎNEURS DE SPORTS NAUTIQUES**

Entraîneurs\* de sports nautiques / de natation – emploi à temps plein, toute l'année longue A

### **ENTRAÎNEURS PRIVÉS**

Entraîneurs personnel, titulaire d'un certificat, avec diplôme en kinésiologie 3A

Entraîneurs privés B



**ENTREPOSAGE** (Voir [DÉMÉNAGEMENT, ENTREPOSAGE](#))

**ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES** (Voir [SALONS FUNÉRAIRES](#))

**ENTRETIEN** (Voir [CONCIERGERIE, ENTRETIEN](#))

### **ENTRETIEN MÉNAGER**

Entretien ménager B

**ÉPILEURS** (Voir [SOINS PERSONNELS](#))

### **ÉPIDÉMIOLOGISTES**

Épidémiologistes médecin 4A

Non-médecin\* 3A

**ÉQUITATION** (Voir [ÉCOLES D'ÉQUITATION](#))

### **ERGONOMES**

Ergonomes\* 3A

### **ERGOTHÉRAPEUTES**

Ergothérapeutes 3A

**ESSENCE, INDUSTRIE DE L'** (Voir [PÉTROLE ET GAZ NATUREL](#) ou voir aussi [SERVICES PUBLICS](#))

**ESTHÉTICIENS / COSMÉTOLOGUES** (Voir [SOINS PERSONNELS](#))

### **ESTIMATEURS**

Travail de bureau et de consultation seulement\* 3A

Estimateurs en construction\* 2A

## ÉTALAGISTES, DÉCORATEURS (Voir [DÉCORATEURS](#))

## ÉVALUATEURS IMMOBILIERS (Voir [ÉVALUATEURS / EXPERTS](#))

### ÉVALUATEURS / EXPERTS

Immobiliers\* 2A

Autres évaluateurs ou experts (non dangereux) 3A

## ÉVALUATION FONCIÈRE (Voir [ÉVALUATEURS / EXPERTS](#))

### EXPÉDITION DE MARCHANDISES

Travail de bureau seulement \* 3A

## EXPERTS EN SINISTRES (Voir [ASSURANCES, EXPERTS EN SINISTRES](#))

### EXPLOSIFS – FABRICATION, ENTREPOSAGE OU MANIPULATION D'

Explosifs – fabrication, entreposage ou manipulation Non

## EXPORTATEURS ET IMPORTATEURS (Voir [VENTE – GROS](#))

### EXTERMINATEURS

Propriétaires\* A

Autres travailleurs B

### FABRICATION

Propriétaires\*; dirigeants ou cadres\*; directeurs\* – travail de bureau exclusivement (Voir [Cadre supérieur](#))

Autre propriétaires\*; directeurs\*; surveillants\*; supervision seulement, aucun travail manuel 2A

Superviseurs\*; travailleurs qualifiés\*; ouilleur-ajusteur\*; mécaniciens de chantier\*, boucher\* – aucun abattage A

Autres travailleurs B

**FABRICATION, REPRÉSENTANTS OU AGENTS DU SECTEUR DE LA**  
(Voir [VENTE – VENTE EN GROS](#))

**FAMILLE D'ACCUEIL, PARENTS DE** (Voir [PARENTS DE FAMILLE D'ACCUEIL](#))

**FEMMES / HOMES AU FOYER**

Femmes/hommes au foyer Non

**FENÊTRES, INSTALLATEURS DE**

Installateurs de fenêtres\* A

**FENÊTRES, NETTOYEURS DE**

Nettoyeurs de fenêtres Non (voir [Série Fondamentale](#))

**FERBLANTIERS**

Ferblantiers\* A

**FERMES PISCICOLES / AQUACULTURE**

Propriétaires\* – d'au moins 25 % de l'entreprise 2A

Autres propriétaires\*; superviseurs\* A

Travailleurs – à plein temps, toute l'année B

Autres Non (voir [Série Fondamentale](#))

**FERMES, RANCHS, VERGERS, VIGNOBLES, PRODUCTEUR ACÉRIOLES**

Propriétaires\* – d'au moins 25 % de l'entreprise 2A

Autres propriétaires\*; superviseurs\* A

Le conjoint et/ou les enfants du propriétaire de la ferme – ne détiennent pas de participation dans la ferme ou qui en détiennent à moins de 25% (voir Agriculteurs – Limites de souscription - Tarification Financière – Directives de Tarification)

Travailleurs – à plein temps, toute l'année B

Autres Non (voir [Série Fondamentale](#))

## **FERRAILLE, MARCHANDS DE, BROCANTEURS, CHIFFONNIERS ET PIÈCES D'AUTOMOBILE USAGÉES**

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau exclusivement 2A

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau et supervision seulement, aucun travail manuel A

Autres propriétaires et travailleurs B

## **FERRONNIERS D'ART (TRAVAILLEURS EN FER ORNEMENTAL)**

Ferronniers d'art\* A

## **FÊTE FORAINE OU CIRQUE (Voir [CARNAVAL OU CIRQUE](#))**

## **FLEURISTES (Voir [VENTE – DÉTAIL GROUPE 1](#))**

## **FONCIÈRE, ÉVALUATION / EXPERTS EN IMMOBILIER (Voir [ÉVALUATEURS / EXPERTS](#))**

## **FORCES ARMÉES, MEMBRES DES**

Membres des forces armées Non (voir [Série Fondamentale](#))

## **FORESTIERS PROFESSIONNELS (Voir [TECHNICIENS EN SYLVICULTURE](#))**

## **FOREURS-SONDEURS DE PUIITS D'EAU**

Foreurs-sondeurs de puits d'eau\* A

## **FORGERONS**

Forgerons B

## **FOURNITURES DE BUREAU (Voir [MACHINES ET FOURNITURES DE BUREAU](#))**

## **FOURRURE, INDUSTRIE DE LA (Voir [VENTE](#))**

## **FOYERS DE GROUPE**

Foyers de groupe Non

## FUMIGATEURS

Fumigateurs B

## GALERIES D'ART COMMERCIALES (Voir [VENTE – DÉTAIL GROUPE 1](#))

## GARDE CÔTIÈRE

Équipage - période d'indemnisation maximum de 5ans B

## GARDERIES, MATERNELLES – AUTORISÉES

Enseignants\* avec diplôme en éducation préscolaire (lieu de travail non à leur domicile) 2A

Autres enseignants\* ou travailleurs\* (lieu de travail non à leur domicile) A

Cuisiniers B

Lieu de travail au domicile Non (voir [Série Fondamentale](#))

Gouvernantes Non (voir [Série Fondamentale](#))

## GARDES-CHASSE

Gardes-chasse\* A

## GARDES DU CORPS

Gardes du corps (Voir [Série Fondamentale](#))

## GARDES DE PÊCHE

Gardes de pêche\* A

## GARDES FORESTIERS

Gardes forestiers\* A

## GARDIENNAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES (Voir [TOILETTAGE, CHENIL](#))

## GARDIENS DE PRISON (Voir [POLICIERS, AGENTS DE LA PAIX](#))

## GARDIENS, VEILLEURS

Gardiens; veilleurs B

**GAZ NATUREL, INDUSTRIE DU** (Voir [PÉTROLE ET GAZ NATUREL](#) ou voir aussi [SERVICES PUBLICS](#))

## **GEMMOLOGUES**

Gemmologues\* 2A

## **GÉOLOGIE, TECHNICIENS EN**

Techniciens\* en géologie 2A

## **GÉOLOGUES**

Travail de bureau et de consultation – sur le chantier (tâches non-dangereuses seulement) 4A

Exploitation pétrolière ou minière – travail sur le chantier\* 3A

## **GÉOMORPHOLOGUE**

Travail de bureau et de consultation – sur le chantier (tâches non-dangereuses seulement) 4A

Autres travail sur le chantier\* 3A

## **GESTION IMMOBILIÈRE** (Voir [IMMEUBLES, SERVICES D'](#))

## **GÎTES DU PASSANT**

Gîtes du passant (voir [Série Fondamentale](#))

## **GOLF, TERRAINS ET CHAMPS D'EXERCICE DE**

Propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement 2A

Autres propriétaires\*; directeurs\*; pros\* travaillant à plein temps, toute l'année A

Intendants de terrains – travail à plein temps toute l'année B

## **GOVERNANTES**

Gouvernantes (voir [Série Fondamentale](#))

**GOVERNEMENT, SERVICES DU (Voir [ADMINISTRATIONS PUBLIQUES](#))**

**GRAPHISTES (Voir [AGENCES DE PUBLICITÉ](#) ou voir aussi [ARTISTES COMMERCIAUX](#))**

**GRUTIERS**

Grutiers A

**GUIDES**

Guides\* – musée ou immeuble public 2A

Autres Non (voir [Série Fondamentale](#))

**HERBORISTES (Voir [PHYTOTHÉRAPEUTES](#))**

**HIPPODROMES (Voir [COURSES DE CHEVAUX](#))**

**HOMÉOPATHES (Voir [NATUROPATHES](#))**

**HOMMES / FEMMES AU FOYER**

Hommes / femmes au foyer Non

**HÔPITAUX ET SANATORIUMS**

Administrateurs\*; directeurs administratifs\* 3A

Directeurs des services infirmiers; enseignants d'infirmiers; infirmiers praticiens; infirmiers diplômés 2A

Techniciens\* (ultrason, radiologie, respiratoire, cardiaque, etc.) 2A

Infirmiers auxiliaires autorisés; infirmiers auxiliaires A

Assistants; préposés aux bénéficiaires; aides-infirmiers; chefs-cuisiniers et cuisiniers; ambulancier paramédical; aide au service de soutien personnel B

Travailleurs aux cuisines et buanderies; personnel d'entretien B

## **HORLOGES / MONTRES – RÉPARATEURS D' (Voir [BIJOUX ET MONTRES - FABRICATION OU RÉPARATION DE](#))**

## **HORTICULTURE ET PAYSAGISME (Voir [PAYSAGISME ET HORTICULTURE](#))**

### **HÔTELS ET MOTELS – OUVERTS TOUTE L'ANNÉE**

Propriétaires*; directeurs* – travail de bureau seulement	2A
Autres propriétaires*; directeurs* – supervision seulement; préposés à la réception*	A
Aide-ménagères; portiers; chasseurs; concierges	B
Personnel du restaurant	(Voir <a href="#">Restaurants</a> )
Gîtes du passant	(voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

### **HUISSIERS**

Huissiers*	2A
------------	----

### **HYDRO (Voir [SERVICES PUBLICS](#))**

#### **HYDROGRAPHES**

Hydrographes* - 50% du temps ou moins sur l'eau	2A
Hydrographes* - plus de 50% du temps sur l'eau	A

### **HYGIÉNISTES DENTAIRES ET ASSISTANTS DENTAIRES**

Hygiénistes dentaires; assistants dentaires	B
---	---

### **IMMEUBLES – DÉMÉNAGEMENT OU DÉMOLITION D'**

Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	A
Autres propriétaires et travailleurs	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )



## **IMMEUBLES – LAVAGE SOUS PRESSION ET RESTAURATION D'**

Propriétaires* – travail de bureau exclusivement	3A
Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement, sans travaux manuels	2A
Autres	classifier selon le type de métier
Manoeuvres	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
Sableurs (voir Ouvriers Sableurs)	

## **IMMEUBLES, SERVICES D' – APPARTEMENTS, COPROPRIÉTÉS, IMMEUBLES COMMERCIAUX**

Directeurs d'immeuble* – travail de bureau exclusivement, aucune supervision	3A
Autres directeurs d'immeuble*; surveillants* – sans fonctions de conciergerie ni d'entretien, sans travaux manuels	A
Concierges; préposés à l'entretien	B

## **IMMIGRATION, SERVICES D' (Voir [ADMINISTRATION PUBLIQUE](#))**

## **IMMOBILIER, VENTE ET PROMOTION DE L'**

### **Résidentiel et commercial**

Propriétaires*; courtiers*; agents*; vendeurs de multipropriétés (temps partagé)*	2A
---	----

## **IMMOBILIÈRE, GESTION (Voir [IMMEUBLES, SERVICES D'](#))**

## **IMMOBILIERS, ÉVALUATEURS / EXPERTS (Voir [ÉVALUATEURS / EXPERTS](#))**

## **IMPORTATEURS (Voir [VENTE – GROS](#))**

## **IMPÔTS SUR LE REVENU, SERVICES D'**

Propriétaires*; préposés effectuant du travail de bureau*	3A
---	----

## **IMPRÉSARIOS ET AGENTS THÉÂTRAUX**

Lieu de travail non à leur domicile*	2A
Lieu de travail à leur domicile*	A

## IMPRIMERIE, ÉDITION, JOURNAUX

Propriétaires\*; éditeurs\*; rédacteurs en chef\* – travail de bureau seulement 3A

Directeurs de publicité, des affaires ou de circulation 3A

Autres propriétaires\*; superviseurs\* – supervision seulement; préparateurs de bleus\*; photocopistes\*; relieurs à la main\*; graveurs\*; gaufreurs\*; apprêteur\*; photographes\* (employés seulement); photogreveurs\*; pelliculeurs\*; compositeurs\*; clichés-galvanoplastes\*; imprimeurs de labeur\*; linotypistes\*; monotypistes\*; stéréotypeurs\*; correcteurs d'épreuves\*; dessinateurs lithographes\*; journalistes\* (employés seulement) 2A

Relieurs à la machine\*; mécaniciens-réparateurs\*; conducteurs de presse\*; imprimeurs\*; imposeurs\*; fondeurs de caractères\*; autres travailleurs qualifiés\* A

## INCENDIE (AVERTISSEURS ET EXTINCTEURS D'INCENDIE – SECURITÉ À DOMICILE) VENTE ET SERVICE

Propriétaires\*, vendeurs\* – travail de bureau et vente seulement 3A

Propriétaires\* – supervision des installations; autres vendeurs\* et préposés à l'entretien\* 2A

Propriétaires\* effectuant installations; installateurs\* A

## INCENDIE, LUTTE ET PRÉVENTION D'

Chefs pompiers\* – supervision seulement 2A

Chefs de service des incendies\*, Surveillants\*, Gardes forestiers\*, Responsables de lutte anti-incendie\* – période maximale d'indemnisation 10 ans A

### Pompiers :

Pas de tâches de lutte contre les incendies forestiers (période maximale d'indemnisation 10 ans) B

Avec tâches de lutte contre les incendies forestiers Non (voir [Série Fondamentale](#))

Pompiers volontaires (catégorie selon la profession à temps plein)

## INDUSTRIE MINIÈRE (Voir [MINES, TRAITEMENT ET CONCENTRATION DU MINÉRAI, CARRIÈRES](#))

## INFIRMIERS

Assistants aux médecins* (qualifié / désignation CCPA)	3A
Infirmiers praticiens* - lieu de travail : pratique médicales / cliniques	3A
Infirmiers praticiens – autres	2A
Infirmiers autorisés	2A
Infirmiers auxiliaires autorisés; infirmiers auxiliaires	A
Infirmiers visiteurs ou en pratique privée	Classifier d'après la désignation professionnelle

## INFORMATIQUE, INDUSTRIE DE L'

Cadres; consultants; concepteurs; analystes; programmeurs	4A
Support informatique*, travail de bureau seulement	3A
Vente au détail	(Voir <a href="#">Vente – Détail Groupe 1</a> )

## INGÉNIEURS MÉCANIQUE (Voir [TECHNICIENS EN INGÉNIERIE](#))

### INGÉNIEURS (PROFESSIONNELS)

Travail de bureau et de consultation – chantiers et usines (tâches non dangereuses seulement)	4A
Exploitation pétrolière ou minière – travail sur le chantier*	3A

## INHALOTHÉRAPEUTES

Inhalothérapeutes*	2A
--------------------	----

## INSÉMINATEURS

Inséminateurs*	A
----------------	---

## INSPECTEURS

Inspecteurs* – Banques, autres institutions financières, écoles	3A
Inspecteurs* – Bâtiments/immeubles, assurance, sécurité, domicile, santé	2A
Inspecteurs* – Aéronef (au sol), caisson, bétail, bois de sciage, mines, puits de pétrole, télégraphe, téléphone (lignes du réseau)	A

## INSTALLATEURS / POSEURS DE CLOISONS SÈCHES ET DE GALONS SUR JOINTS

Installateurs\* / poseurs\* de cloisons sèches et de galons sur joints A

## INSTALLATION D'AUVENT (Voir [REVÊTEMENT D'ALUMINIUM](#))

## INSTALLATION DE CLÔTURES

Installation de clôtures\* A

## INSTALLATION DE REVÊTEMENT (Voir [REVÊTEMENT D'ALUMINIUM](#))

## INSTALLATION DE SYSTÈME DE SÉCURITÉ À DOMICILE (Voir [SYSTÈMES D'ALERTE](#))

## INSTRUCTEURS DE HOCKEY (Voir [SPORTS](#))

## INTERNET, VENTE

Dans un milieu de travail hors du domicile : Propriétaires, directeurs, superviseurs, employées - travail de bureau seulement 2A

Propriétaires, directeurs, superviseurs, employées - avec tâches manuelles, sauf la livraison A

Conduite ; livraisons B

**Travail au domicile** (preuve de revenu requise pour au moins une année complète de l'entreprise ; les directives s'appliquant aux personnes travaillant à domicile s'appliquent)

Propriétaires, directeurs, superviseurs, employées - travail de bureau seulement 2A

Propriétaires, directeurs, superviseurs, employées - avec tâches Manuelles, sauf la livraison A

Conduite; livraisons B

## INTERPRÈTES / TRADUCTEURS

Interprètes\* / Traducteurs\* 3A

## **INVESTISSEURS EN CAPITAL-RISQUE (Voir [SERVICES FINANCIERS](#))**

### **ISOLATEURS**

Isolateurs A

### **JARDINIERS**

Jardiniers B

## **JEUX VIDÉO, SALLES DE – PROPRIÉTAIRES ET TRAVAILLEURS DE**

Propriétaires et directeurs – travail de bureau et supervision seulement A

Caissiers B

## **JEUX VIDÉO, PRODUCTION DE (Voir [CINÉMATOGRAPHIE](#))**

## **JOCKEYS (Voir [PISTES DE COURSES](#))**

## **JOURNALISTES (Voir [AUTEURS, JOURNALISTES, ETC.](#))**

## **JOURNAUX, INDUSTRIE DES (Voir [IMPRIMERIE, ÉDITION](#))**

## **JOURNAUX, LIVRAISON DE (Voir [LIVRAISON DE JOURNAUX](#))**

## **JUDO, CENTRES DE (Voir [CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE](#))**

## **JUGES-ARBITRES (Voir [SPORTS](#))**

## **KARATÉ, CENTRES DE (Voir [CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE](#))**

### **KINÉSIOLOGISTES, KINÉSIOLOGUES**

Kinésiologistes\*, kinésiologues\* (avec diplôme universitaire) 3A

Autres\* 2A

### **LABORATOIRES DENTAIRES**

Propriétaires\*; directeurs\*; techniciens\* 3A

Autres travailleurs\* 2A

## LABORATOIRES – MÉDICAUX ET AUTRES LABOS NON DANGEREUX

Propriétaires* – Travail de bureau exclusivement	3A
Autres propriétaires*; techniciens de laboratoire*	2A
Autres travailleurs*	A

## LAITERIES (Voir [FABRICATION](#))

## LAPIDAIRES (Voir [DIAMANTAIRES ET LAPIDAIRES](#))

## LASER – THÉRAPEUTES (Voir [SOINS PERSONNELS](#))

## LAVEURS DE FENÊTRES

Laveurs de fenêtres	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
---------------------	--

## LITHOGRAPHES (Voir [IMPRIMERIE, ÉDITION](#))

## LIVRAISON DE JOURNAUX

Livreurs travaillant à temps plein et ayant un revenu assurable	B
---	---

## LIVREURS (Voir [CHAUFFEURS](#) et/ou voir [MESSAGERIES](#))

## LOCATION IMMOBILIÈRE (Voir [IMMOBILIER, VENTE DE](#))

## MACHINES ET FOURNITURES DE BUREAU

Marchands*; vendeurs* – sans entretien ni réparation, aucune livraison	3A
Entretien ou réparation*, aucune livraison	A
Livraison	B

## MAÇONS ET POSEURS DE PIERRES

Maçons et poseurs de pierres	A
------------------------------	---

## MAGICIENS

Magiciens	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
-----------	--

## MAIRES

Classifier selon la profession et les fonctions exercées avant l'élection (des précisions sur les prestations de retraite et le revenu avant l'élection au poste de maire peuvent également être demandées)

## MAISON D'ÉDITION (Voir [IMPRIMERIE, ÉDITION](#))

## MAISONS DE CHAMBRES, DE RAPPORT – PROPRIÉTAIRES

Propriétaires de maisons de chambres, de rapport Non

## MAISONS DE REPOS, CENTRES D'HÉBERGEMENT ET DE SOINS DE LONGUE DURÉE (C.H.S.L.D.), CENTRES DE RÉADAPTATION, SANATORIUMS PRIVÉS ET MAISONS DE RETRAITE – LIEU NON SITUÉ DANS UNE RÉSIDENCE PRIVÉE

Propriétaires\* – travail de bureau seulement (Voir [Cadre supérieur](#))

Autres propriétaires\* – supervision seulement, aucun travail manuel 2A

Autres propriétaires\*; directeurs\*; superviseurs\* A

Infirmiers; autres travailleurs (Voir [Hôpitaux](#))

## MAÎTRES BRASSEURS

Travail dans une brasserie déjà établie\* A

Autres Non (voir [Série Fondamentale](#))

## MAJORDOMES

Majordomes Non (voir [Série Fondamentale](#))

## MANNEQUINS

Mannequins Non

## MANUCURES

Manucures, pédicures B

## **MARCHANDS, REPRÉSENTANTS OU PRÉPOSÉS À LA VENTE (Voir [VENTE](#))**

### **MARCHÉS AUX PUCES, PROPRIÉTAIRES OU MARCHANDS**

Marchés aux puces, propriétaires ou marchands Non (voir [Série Fondamentale](#))

### **MARÉCHAUX-FERRANTS**

Maréchaux-ferrants B

### **MARITIME, INDUSTRIE**

#### **Marinas**

Propriétaires\*; directeurs\* – supervision seulement, aucun travail manuel 2A

Travailleurs qualifiés\* A

Autres propriétaires; autres travailleurs B

#### **Navires (Océan et Grands Lacs)**

Capitaines\*; officiers en chef\*; garçons de pont ou de cabine\*; ingénieurs\* / techniciens\*; commandants\*; officiers mécaniciens\*; commissaires\*; hommes de quart\*; opérateurs T.S.F.\* A

Autres travailleurs (voir [Série Fondamentale](#))

### **MARTEAU PNEUMATIQUE / PERCEUSE – OPÉRATEURS DE**

Opérateurs de marteau pneumatique/perceuse B

### **MASSOTHÉRAPEUTES**

Massothérapeutes\* – autorisés seulement 2A

Non autorisés Non (voir [Série Fondamentale](#))

### **MATERNELLES (Voir [GARDERIES](#))**

#### **MÉCANICIENS**

Mécaniciens d'appareils d'aviation\* et mécaniciens qualifiés\* A

Autres B



## MÉCANICIENS DE CHANTIER

Mécaniciens de chantier\* A

## MÉCANICIENS DE MACHINE FIXE

Mécaniciens de machine fixe\* A

## MÉDECINE HOLISTIQUE

Nutritionnistes holistiques autorisés \* A

Autres Non (voir [Série Fondamentale](#))

## MÉDECINS ET CHIRURGIENS

Médecins et chirurgiens 4A

Spécialistes 4A

Assistants aux médecins (voir [Infirmiers](#))

## MÉDIATEURS FAMILIAUX

Avocats pratiquant la médiation 4A

Médiateurs certifiés par FMC (Family Mediation Canada) ou médiateurs accrédités en droit de la famille A

Travailleurs sociaux faisant de la médiation (voir [Services sociaux](#))

## MÉNAGE ET DOMESTIQUE, SERVICES DE (Voir [CONCIERGERIE, ENTRETIEN](#))

## MENTOR PERSONNEL

Mentor personnel 2A

## MENUISIERS

Menuisiers\* A

## MESSAGERIES, SERVICES DE

Propriétaires* – travail de bureau exclusivement	3A
Autres propriétaires*; travailleurs* – non chauffeurs	A
Chauffeurs	B
Messagers à bicyclette	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## MÉTALLURGISTES

Métallurgistes* – non en exploitation minière	3A
En exploitation minière	(Voir <a href="#">Mines, traitement et concentration du minerai, carrières</a> )

## MÉTÉOROLOGISTES, MÉTÉOROLOGUES

Météorologistes*, météorologues*	3A
----------------------------------	----

## MEUBLES, RÉPARATION DE

Réparation de meubles*	A
------------------------	---

## MEULEUSES, PONCEUSES ET POLISSEURS

Meuleuses; ponceuses; polisseurs	B
----------------------------------	---

## MILITAIRES

Militaires	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
------------	--

## **MINES, TRAITEMENT ET CONCENTRATION DU MINERAI, CARRIÈRES**

### **Travail à la surface**

Propriétaires\*; cadres\*; directeurs\* – travail de bureau exclusivement (Voir [Cadre supérieur](#))

Autres propriétaires\*; surveillants\*; directeurs\* – travail de bureau et supervision seulement; titreaux de minerai\*; métallurgistes\* 2A

Contremaîtres\*; commis\*; peseurs\* A

Opérateurs de matériel lourd; chauffeurs de camions; autres travailleurs B

**Travail souterrain** Non (voir [Série Fondamentale](#))

**Nota : Certains professionnels ou ouvriers qualifiés ayant très peu de fonctions à accomplir sous terre peuvent avoir droit à l'assurance moyennant une exclusion; transmettre toutes les précisions utiles au Service de la tarification pour obtenir une opinion sur l'admissibilité et la catégorie.**

## **MINISTRES DU CULTE (Voir [CLERGÉ, MEMBRES DU](#))**

### **MONITEURS D'AÉROBIQUE**

Moniteurs d'aérobique B

## **MONTEURS DE CHARPENTES MÉTALLIQUES OU EN FER (Voir [CONSTRUCTION](#))**

## **MONTRES, RÉPARATION DE (Voir [BIJOUX ET MONTRES – FABRICATION OU RÉPARATION DE](#))**

### **MONUMENTS, INDUSTRIE DES**

Marchands\* – sans gravure ni pose 2A

Graveurs et poseurs A

Installateurs B

## **MOTELS (Voir [HÔTELS](#))**

## **MOTOCYCLETTES, VENTE ET SERVICE (Voir [VENTE – DÉTAIL GROUPE 1 OU 2](#) et voir aussi [AUTOMOBILES – SERVICE](#))**

### **MUSICIENS**

Musiciens Non (voir [Série Fondamentale](#))

## MUSICOTHÉRAPEUTES

Musicothérapeutes* – avec diplôme universitaire	2A
Autres* – avec lieu de travail non à leur domicile	A
Autres – lieu de travail à leur domicile	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## MUSIQUE, INDUSTRIE DE

Réparations d'instruments de musique*, accorde des instruments*	2A
Chefs d'orchestre – à temps plein	2A

## MUSIQUE, PROFESSEURS DE

Avec lieu de travail permanent non à leur domicile*	2A
Lieu de travail à leur domicile (aucun rehaussement de catégorie)	2A (voir <a href="#">Directives pour personnes travaillant à domicile</a> )

## NATUROPATHES

Naturopathes (ayant obtenu leur désignation de médecin)	4A
Naturopathes – autres	3A

## NETTOYEURS À SEC ET BUANDERIES

Propriétaires* – travail de bureau seulement	2A
Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	A
Propriétaires – travailleurs; autres travailleurs; chauffeurs	B

## NOTAIRES (QUÉBEC)

Notaires	4A
----------	----

## NOTAIRES PUBLICS (Voir [PARAJURIDIQUES, SERVICES](#))

## NUCLÉAIRE

Physiciens	4A
Inspecteurs de pipeline*	A

## **NUTRITIONNISTES (Voir [DIÉTÉTISTES](#))**

### **OCÉANOGRAPHES**

Océanographes – avec Doctorat 4A

Océanographes – Autres\* 3A

## **OENOLOGUES (Voir [PRODUCTION VINICOLE](#))**

### **OCULISTES**

Oculistes\* 3A

### **OPÉRATEURS DE MATÉRIEL LOURD**

Opérateurs de matériel lourd B

### **OPTICIENS**

Opticiens\* 3A

### **OPTOMÉTRISTES**

Optométristes 4A

## **ORCHESTRE (Voir [MUSIQUE, INDUSTRIE DE](#))**

## **ORDINATEURS (Voir [INFORMATIQUE](#))**

## **ORDURES ET DÉCHETS, RAMASSAGE DES (Voir [ASSAINISSEMENT, SERVICES D'](#))**

## **ORGANISATEURS DE MARIAGE (Voir [PLANIFICATEURS D'ÉVÉNEMENTS](#))**

### **ORTHÉSISTES**

Orthésistes\* 3A

### **ORTHODONTISTES**

Orthodontistes 4A

## **ORTHOPÉDISTES**

Orthopédistes

4A

## **ORTHOPHONISTES, PHONIATRES**

Orthophonistes\*; phoniatries\*

3A

## **ORTHOPTISTES**

Orthoptistes \*

3A

## **OSTÉOPATHES**

Ostéopathes (ayant obtenu désignation de médecin avec diplôme en Ostéopathie)

4A

Ostéopathes\* – avec diplôme D.O.M.P. (Diploma in Osteopathic Manual Practice)

2A

## **OUTILLEURS-AJUSTEURS (Voir [FABRICATION](#))**

## **OUVRIERS SABLEURS**

Ouvriers sableurs (verre et métal seulement)

B

Autres

(voir [Série Fondamentale](#))

## **OUVRIERS SPÉCIALISTES DU TRAVAIL SUR HAUTS ÉCHAFAUDAGES**

Ouvriers spécialistes du travail sur hauts échafaudages

Non

## **PAIN, LIVREURS PAR CAMIONS / VENDEURS DE**

Pain – livreurs par camions / vendeurs

B

## **PAPIER, PÂTE OU CONTREPLAQUÉ, USINE DE (Voir [BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU](#))**

## **PAPIERS PEINTS, POSEURS DE**

Poseurs de papiers peints

A

## **PARAJURIDIQUES, SERVICES**

Services parajuridiques\*

3A

**PARCS (Voir [JARDINIERS](#) ou voir aussi [PAYSAGISME ET HORTICULTURE – SERVICES DE](#))**

**PARCS À BESTIAUX (Voir [FABRICATION](#))**

**PARCS D'ATTRACTIONS – PROPRIÉTAIRES ET EMPLOYÉS DE**

Propriétaires et employés de parcs d'attractions et employés Non (voir [Série Fondamentale](#))

**PARCS POUR ROULOTTES – PROPRIÉTAIRES DE**

Propriétaires et employés de parcs pour roulottes Non (voir [Série Fondamentale](#))

**PARENTS DE FAMILLE D'ACCUEIL**

Parents de famille d'accueil Non

**PARQUETEURS – (FINISSAGE, PONÇAGE/SABLAGE DES PARQUETS)**

Propriétaires\* - vente et travail de bureau seulement 2A

Propriétaires\* - travail de bureau et supervision seulement A

Poseurs (bois, céramique, tuile) A

Parqueteurs – (finissage/sablage) B

Installateurs de tapis B

**PATINAGE, MONITEURS DE**

Moniteurs de patinage\* A

**PATINOIRES – PATINS À GLACE OU À ROULETTES**

Propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement 2A

Autres propriétaires\*; caissiers\* A

Préposés à la fabrication de la glace B

Autres travailleurs Non (voir [Série Fondamentale](#))

**PAVAGE EN ASPHALTE (Voir [CIMENTIERS/BÉTONNIERS](#))**

## **PAYSAGISME ET HORTICULTURE, SERVICES DE**

Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	2A
Propriétaires* – travailleurs, sans tâches de déneigement	A
Autres travailleurs et propriétaires effectuant du déneigement	B

## **PÊCHE ET CHASSE, GARDES DE**

Gardes de pêche et de chasse*	A
-------------------------------	---

## **PÊCHEURS**

Pêcheurs*	A
-----------	---

## **PÉDIATRES**

Pédiatres	4A
-----------	----

## **PÉDICURES**

Pédicures, manucures	B
----------------------	---

## **PÉDODONTISTES**

Pédodontistes	4A
---------------	----

## **PEINTRES (EN BÂTIMENT)**

Peintres (en bâtiment)	A
Artistes	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## **PEINTRES, SCULPTEURS**

Peintres; sculpteurs	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
----------------------	--

## **PÉPINIÈRES (Voir [AGRICULTURE](#))**

## **PERCEUSE, MARTEAU PNEUMATIQUE, OPÉRATEURS DE**

Opérateurs de perceuse et de marteau pneumatique	B
--	---

## **PERFUSIONNISTES**

Perfusionnistes*	2A
------------------	----



## PÉRIODONTISTES

Périodontistes 4A

## PERSONNEL DE SOINS A BASE À DOMICILE

Personnel de soins de base à domicile (voir [Série Fondamentale](#))

## PÉTROLE ET GAZ NATUREL – PRODUCTION, FORAGE ET EXPLORATION DU

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau seulement; travailleurs autonomes : consultants\*, entrepreneurs en forage\* et « landpersons\* » – travail de bureau seulement 3A

Directeurs\* – travail de bureau et supervision seulement; surintendants\* – travail de bureau et supervision seulement; géologues\* effectuant des travaux sur place 3A

Autre propriétaires\*; consultants\* – supervision sur les lieux, vérification et lecture des appareils, rédaction de comptes rendus, aucun travail manuel; techniciens en géophysique\*; « landpersons\* » effectuant des travaux sur place, aucun travail manuel; entrepreneurs en forage\* effectuant des travaux sur place, aucun travail manuel 2A

Superviseurs\*; préposés à l'entretien et au pompage des puits de pétrole et de pipelines\*; opérateurs de câble de forage\*; contremaîtres\*; maîtres sondeurs\*; jaugeurs\*; inspecteurs\*; foreurs\*; grutiers\*; prospecteurs pétroliers\*; vérificateurs\*; préposés à l'entretien de l'équipement\*; opérateurs d'usine de gaz\* A

Équipes sismiques ne manipulant pas d'explosifs; opérateurs de matériel lourd; préposés à la construction de pipelines; accrocheurs; monteurs de réservoir et d'installation de forage; cuveleurs; sondeurs de cuvelage; aides-sondeurs; ouvriers de plancher; manoeuvres de sonde; manoeuvres; nettoyage des abords du puits et sondeurs de plancher; autres travailleurs dont les tâches ne sont pas dangereuses B

Manipulateurs d'explosifs; autres travailleurs dont les tâches sont dangereuses Non (voir [Série Fondamentale](#))

## PHARMACIENS

Pharmaciens 4A

Assistants aux pharmaciens 3A

**PHARMACIES (Voir [PHARMACIENS](#) ou, POUR EMPLOYÉS AUTRES QUE PHARMACIENS, voir [VENTES – DÉTAIL GROUPE 1](#))**

## PHONIAIRES, ORTHOPHONISTES

Phoniatres\*; orthophonistes\* 3A

## PHOTOGRAPHES

Photographes* - exerce un travail chez un employeur	3A
Photographes – Travailleur autonome / indépendant	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
Photographie aérienne	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## PHYSICIENS

Physiciens (y compris les physiciens nucléaires) travaillant au bureau et/ou à l'externe	4A
--	----

## PHYSIOTHÉRAPEUTES

Physiothérapeutes* (avec diplôme universitaire)	3A
Thérapeutes du sport agréé*	3A
Autres	3A

## PHYTOTHÉRAPEUTES (HERBORISTES)

Phytothérapeutes (herboristes)	2A
--------------------------------	----

## PIANOS, ACCORDEURS DE

Accordeurs de pianos*	A
-----------------------	---

## PIÈCES PYROTECHNIQUES, VENDEURS

Pièces pyrotechniques, vendeurs de feux d'artifices	(voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
---	--

## PILOTES D'AÉRONEF ET D'HÉLICOPTÈRE (Voir [AVIATION](#))

## PIPELINES, INSTALLATION DE (Voir [PÉTROLE ET GAZ NATUREL – PRODUCTION, FORAGE ET EXPLOITATION](#))

## PISCINES – VENTE ET SERVICE DE (Voir aussi [VENTE DIRECTE](#))

Installateurs de piscine	B
--------------------------	---

## **PISTES DE COURSES (Voitures ou chevaux)**

Préposés au départ, juges, commissaires, officiels	2A
Commis pari mutual	A
Jockeys, conducteurs de harnais, équipe de course	Non

## **PLACEMENT, AGENCES DE (Voir [AGENCES DE PLACEMENT](#))**

## **PLAFONDS, INSTALLATIONS DE**

Installation de plafond*	A
--------------------------	---

## **PLANIFICATEURS D'ÉVÉNEMENTS**

Planificateurs d'événements*	2A
Organisateurs de mariage *	2A

## **PLÂTRIERS**

Plâtriers*	A
------------	---

## **PLOMBIERS**

Compagnons* (plombiers qualifiés) ou maîtres-plombiers*	2A
Autres*	A

## **PLONGEURS – SCAPHANDRE LÉGER ET AUTRES**

Plongeurs – scaphandre léger et autres	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
Construction sous-marine impliquant la plongée en scaphandre	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## **PODIATRES**

Podiatres	4A
-----------	----

## **PODOLOGUES**

Podologues	4A
------------	----

## **PODO-ORTHÉSISTES**

Podo-orthésistes*	2A
-------------------	----

## **POISSON, MISE EN CONSERVES ET CONDITIONNEMENT (Voir [FABRICATION](#))**

### **POLICIERS, GENDARMES, AGENTS DE POLICE, AGENTS DE LA PAIX**

Chefs\*; agents\* de police – travail de bureau et tribunaux seulement; directeurs de prison\*; agents de libération conditionnelle et surveillance\* 2A

Agents de police – ne faisant pas d'arrestation – période maximale d'indemnisation 10 ans A

Détectives; autres agents de police; gardiens de prison – période maximale d'indemnisation 10 ans B

### **POLISSEURS, MEULEUSES ET PONCEUSES**

Polisseurs; meuleuses; ponceuses B

### **PONCEUSES, POLISSEURS ET MEULEUSES**

Ponceuses; polisseurs; meuleuses B

### **PORTES, INSTALLATION DE**

Installateurs\* A

### **POSEURS DE CLOISONS SÈCHES ET DE GALONS SUR JOINTS**

Poseurs\* / Installateurs\* de cloisons sèches et de galons sur joints A

### **POSEURS DE PIERRE (Voir [MAÇONS ET POSEURS DE PIERRE](#))**

### **POSTES, SERVICES DES – EMPLOYÉS**

Propriétaires de franchises postales (voir [Vente – Détail Groupe 1](#))

Services des postes – fonctionnaires, contractuels Non (voir [Série Fondamentale](#))

**PRÉPOSÉS AUX BÉNÉFICIAIRES / PRÉPOSÉS AUX SERVICES DE SANTÉ À DOMICILE (Voir [SERVICES DE SANTÉ À DOMICILE](#))**

**PRÉPOSÉS AUX POSTES DE PÉAGES (Voir [ADMINISTRATION PUBLIQUES](#))**

**PRÉSENTEURS DE DISQUES (Voir [DISQUES, PRÉSENTEURS DE](#))**

**PRÊTEURS SUR GAGES**

Prêteurs sur gages\*

A

**PRISONS, GARDIENS DE (Voir [POLICIERS, GENDARMES](#))**

**PRODUCTEURS ACÉRIOLES, ACÉRICULTEURS (Voir [FERMES](#))**

**PRODUCTION PÉTROLIÈRE AU LARGE (Voir [PÉTROLE ET GAZ NATUREL – PRODUCTION, FORAGE ET EXPLORATION](#))**

**PRODUCTION VINICOLE**

OEnologues\* - avec diplôme universitaire, aucun travail de chantier

2A

OEnologues\* - travail sur le chantier

A

**PROFESSEURS D'ÉCOLE / PROFESSEURS D'ÉDUCATION PHYSIQUE (Voir [ENSEIGNANTS](#))**

**PROMENEURS DE CHIENS (Voir [TOILETTAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES](#))**

**PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE (Voir [PROPRIÉTAIRES D'ENTREPRISE](#) de la section GÉNÉRALITÉS)**

**PROSPECTEURS**

Prospecteurs, dépisteurs, chercheurs, chasseurs, prospecteurs de talents

A

**PROSPECTEURS – MINES OU MINÉRAUX**

Prospecteurs – mines ou minéraux (travail souterrain ou non)

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## **PROTHÈSES AUDITIVES – VENTE ET SERVICE**

Propriétaires\*; audiologistes\*; vendeurs\* 3A

Personnel de l'entretien et réparation\* 2A

## **PROTHÉSISTES**

Prothésistes\* 3A

## **PROSTHODONTISTES**

Prosthodontistes 4A

## **PSYCHIATRES**

Psychiatres 4A

## **PSYCHOLOGUES**

Avec doctorat 4A

Avec maîtrise\* 3A

Autres (Voir [Services sociaux](#))

## **PUBLICATIONS (Voir [IMPRIMERIE, ÉDITION](#))**

## **PUBLICITÉ, AGENCES DE (Voir [AGENCES DE PUBLICITÉ](#))**

## **PYROTECHNICIENS**

Pyrotechniciens Non (voir [Série Fondamentale](#))

## **QUILLES, SALLES DE**

Propriétaires\* – travail de bureau et supervision seulement 2A

Autres propriétaires\*; caissiers\* A

Autres travailleurs Non

## **RABBINS**

Rabbins\* 3A

## **RADIO (Voir [RADIO/TÉLÉDIFFUSION](#))**

### **RADIO / TÉLÉDIFFUSION**

Annonces*; producteurs*; réalisateurs*; chercheurs*; éditeurs*; scénaristes*; scripteurs*	3A
Opérateurs de caméras*; techniciens à l'éclairage*; superviseurs*; autres techniciens*	2A
Chorégraphes*; costumiers*; maquilleurs*; opérateurs adjoints de caméra*; éclairagistes adjoints*; ingénieurs du son adjoints*; créateurs-dessinateurs adjoints*; décorateurs*; habilleurs*	A
Acteurs; comédiens	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
Autres	Considération individuelle

### **RADIOGRAPHES**

Radiographes*	2A
---------------	----

### **RADIOGRAPHIE – INSPECTEURS, RÉPARATEURS, VÉRIFICATEURS D'APPAREILS DE**

Radiographie – inspecteurs*, réparateurs*, vérificateurs*	A
---	---

### **RADIOS ET TÉLÉVISEURS – RÉPARATION DE (Voir [APPAREILS – RÉPARATION](#))**

### **RADIOS ET TÉLÉVISEURS – VENTE ET SERVICE DE (Voir [VENTE](#))**

### **RAMASSEURS D'ANIMAUX**

Ramasseurs d'animaux	B
----------------------	---

### **RAMONEURS**

Ramoneurs	B
-----------	---

**RAYONS X (Voir [RADIOGRAPHIE](#))**

**RÉALISATEURS, DIRECTEURS (Voir [RADIO / TÉLÉDIFFUSION](#) ou voir aussi [CINÉMATOGRAPHIE](#))**

**RÉCEPTIONNISTES (Voir [SECRETARIAT](#))**

**RECOUVREMENT, AGENCES DE (Voir [AGENCES DE RECOUVREMENT](#))**

**RECRUTEURS (Voir [AGENCES DE PLACEMENT](#))**

**RECYCLAGE / DÉCHIQUETAGE**

Propriétaires – travail de bureau seulement 3A

Autres propriétaires\*; directeur\* – travail de bureau et supervision seulement, aucun travail manuel A

Autres propriétaires; autres employés B

**RÉDACTEURS (Voir [AUTEURS, JOURNALISTES, ETC.](#))**

**RÉDACTEURS TECHNIQUES (Voir [AUTEURS](#))**

**RÉFLEXOLOGISTES**

Réflexologistes\* A

**RÉFRIGÉRATION, MÉCANICIENS ET PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN**

Mécaniciens\*; préposés à l'entretien\* A

**RELEVEURS DE COMPTEURS**

Releveurs de compteurs\* A

**REMBOURREURS**

Rembourseurs\* A



RÉPARATION DE VITRE D'AUTOMOBILE (Voir [AUTOMOBILES](#))

RÉPARATIONS D'INSTRUMENTS DE MUSIQUE (Voir [MUSIQUE, INDUSTRIE DE](#))

RÉPARTITEURS (Voir [TRANSPORTS](#))

REPRÉSENTANTS (Voir [DISTRIBUTRICES, INDUSTRIE DES](#))

## RESTAURANTS

### Haute réputation, vente d'alcools secondaire

Propriétaires*; Directeurs* – travail de bureau et supervision seulement	2A
Autres propriétaires*; directeurs*; chefs-cuisiniers*, cuisiniers*, Sommeliers*	A
Barmans; serveurs/serveuses	B
Autres travailleurs	(voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

### Autres restaurants, concessions, restaurants-minute, charcuteries

Propriétaires*; directeurs* – supervision seulement	A
Autres propriétaires; directeurs; chefs-cuisiniers	B
Autres travailleurs, Cafétéria	(voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

### Bars, clubs, cabarets, salon-bar

Directeurs (voir Bars, Boîtes de nuit)  
Disc-jockeys (voir Bars, Boîtes de nuit)

### Services de traiteur

Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	A
Autres propriétaires; conducteurs; vendeurs	B
Autres travailleurs	(voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

RESTAURANTS SERVICE RAPIDE, ENTREPRISE DE (Voir [RESTAURANTS](#))

## REVÊTEMENT D'ALUMINIUM

Propriétaires\* (sans travaux manuels); directeur des ventes\* – vente et supervision seulement; vendeurs\* – qui ne font pas de livraison ou de réparation 2A

Installateurs A

## SABLEURS (Voir [OUVRIERS SABLEURS](#))

## SAGES-FEMMES

Sages-femmes travaillant à temps plein et détenant le titre d'infirmière diplômée ou un titre équivalent 2A

Autres Non

## SALON – BAR (Voir [BARS, BOÎTES DE NUIT](#))

## SALON D'AMAIGRISSEMENT (Voir [CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE](#))

## SALON DE BEAUTÉ, ESTHÉTICIENNES, OPÉRATEURS DE (Voir [SOINS PERSONNELS](#))

## SALONS DE BRONZAGE

Propriétaires\*; employés\* A

## SALONS FUNÉRAIRES

Propriétaires\*; directeurs\* 2A

Embaumeurs\*; aides-embaumeurs\* A

## SANATORIUMS (Voir [MAISONS DE REPOS](#))

## SAUVETEURS

Sauveteurs Non (voir [Série Fondamentale](#))

## SCIENTIFIQUES

Scientifiques ( Classer en fonction de l'éducation et des tâches et/ou voir profession spécifique)

## SCULPTEUR / ARTISTE

Sculpteur; artiste

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## SECRETARIAT ET STENOGRAPHIE, SERVICES DE

Propriétaires\*; secrétaires\*; sténographes\* – lieu de travail permanent non à leur domicile

3A

Autre propriétaires; secrétaires; sténographes – lieu de travail à domicile (aucun rehaussement de catégorie)

3A (voir [Directives pour personnes travaillant à domicile](#))

## SECRETARIAT TÉLÉPHONIQUE (Voir [TÉLÉPHONIQUE, SECRETARIAT](#))

## SÉCURITÉ, SERVICES DE

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau exclusivement

2A

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau et supervision

A

Autres propriétaires autres directeurs; agents de sécurité

B

## SERRISTES / SERRICULTEURS (Voir [AGRICULTURE](#))

## SERRURIERS

Serruriers\*

2A

## SERVEURS OU SERVEUSES (Voir aussi [RESTAURANTS](#))

Restaurants de haute réputation seulement

B

## SERVICES D'ASSAINISSEMENT (Voir [ASSAINISSEMENT, SERVICES D'](#))

## SERVICES DOMESTIQUES

Domestiques

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## SERVICES ENVIRONNEMENTAUX

Propriétaires*, directeurs* - travail de bureau exclusivement	2A
Autres propriétaires*, directeurs*, superviseurs* – aucune tâche manuelle, supervision seulement, aucune tâche sur les lieux ayant trait à la supervision d'employés participant aux tâches suivantes : assainissement en cas de moisissure, élimination de déchets biodangereux ou restauration de déchets biodangereux ou nettoyage de déchets biodangereux.	A
Autres propriétaires, directeurs, superviseurs ou autres employés participant aux tâches sur les lieux de supervision, d'évaluation, de retrait ou de transport relatifs aux matériaux toxiques ou dangereux, à l'assainissement en cas de moisissure, à l'élimination de déchets biodangereux ou à la restauration de déchets biodangereux ou au nettoyage de déchets biodangereux	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## SERVICES MÉDICAUX D'URGENCE (Voir [AMBULANCE](#))

### SERVICES DE SANTÉ À DOMICILE, PRÉPOSÉS DE

Préposés de services de santé à domicile	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
--	--

## SERVICES FINANCIERS

Cadres supérieurs dont les fonctions ne comprennent pas la vente ou la négociation d'actions ou d'obligations ni les fonctions indiquées ci-dessous

Courtiers en valeurs; conseillers financiers; conseillers/ représentants en placements; conseillers/représentants en fonds communs de placement; conseillers en planification financière; gestionnaires de portefeuille; opérateurs du marché monétaire; courtiers en placements; toute personne dont les fonctions comprennent la vente ou la négociation d'actions, d'obligations ou d'autres instruments financiers

-Comptant moins de 5 années d'expérience ou un revenu gagné net d'au moins 150 000 \$ (y compris les avantages accessoires) dans chacune des deux dernières années complètes	3A
--	----

-Comptant au moins de 5 années d'expérience et un revenu gagné net d'au moins 150 000 \$ (y compris les avantages accessoires) dans chacune des deux dernières années complètes	4A
---	----

Agents de parquet	B
-------------------	---

### Investisseurs en capital-risque

Investisseurs dans le capital de risque, investisseurs en bourse (avec leurs propres comptes)	Non
---	-----

Autres (employés faisant un travail de bureau, sans être propriétaires) (sans investissement dans leurs propres comptes)	(considération individuelle)
--	------------------------------

## SERVICES MÉDICAUX (Voir [HÔPITAUX](#) et profession spécifique)

## SERVICES PARAJURIDIQUES (Voir [PARAJURIDIQUES, SERVICES](#))

### SERVICES PUBLICS – HYDRO, TÉLÉPHONE, GAZ NATUREL, TRAITEMENT DES EAUX ET ÉPURATION DES EAUX USÉES (Voir aussi [ASSAINISSEMENT, SERVICES D'](#))

Propriétaires\*; dirigeants\*; directeurs\*; directeurs\* de centrales électriques, d'usines, de centrales téléphoniques – travail de bureau seulement 3A

Autres propriétaires\*; directeurs\*; surveillants\* – sans travaux manuels; standardistes\*; techniciens en électronique\* – travail à l'intérieur seulement 2A

Autres propriétaires\*; Superviseurs\*; lecteurs et installateurs de compteurs\*; mécaniciens de machine fixe\*; installateurs et réparateurs de téléphone\*; répartiteurs\*; autres travailleurs qualifiés\* A

Construction et entretien de lignes électriques et téléphoniques; opérateurs de matériel lourd; chauffeurs de camions; autres travailleurs B

## SERVICES SOCIAUX ET AGENCES D'ORIENTATION

### Lieu de travail permanent non au domicile

Conseillers\*; travailleurs sociaux\* – travail de bureau exclusivement 2A

Autres\* – enquêtes et rédaction de rapports A

### Lieu de travail au domicile

Conseillers\*; travailleurs sociaux\* A (Voir [Directives pour personnes travaillant à domicile](#))

Préposés aux bénéficiaires ou travailleurs résidentiels en soins de garde Non (voir [Série Fondamentale](#))

## SERVITEURS (Voir [SERVICES DOMESTIQUES](#))

## SILO-ÉLÉVATEURS (Voir [FABRICATION](#))

## SKI, MONITEURS DE

Moniteurs de ski Non (voir [Série Fondamentale](#))

## SKI, STATIONS DE (Voir [HÔTELS](#))

### SOINS PERSONNELS

Coiffeurs/coiffeuses\*; cosmétologues\*; dermopigmentation\* ;  
esthéticiens/esthéticiennes\*; épilateurs au laser\* – avec lieu de travail  
permanent non au domicile

A

Avec lieu de travail au domicile (aucun rehaussement de catégorie)

A (Voir [Directives pour personnes travaillant à domicile](#))

Manucures, pédicures

B

Assistants en coiffure

Non (voir [Série Fondamentale](#))

### SOMMELIERS (Voir [RESTAURANTS](#))

### SOUDEURS ET COUPEURS

Soudeurs\* et coupeurs\*

A

Travail souterrain ou sous-marin

Non (voir [Série Fondamentale](#))

### SPAS, CENTRES DE SANTÉ (Voir [CONDITIONNEMENT, CULTURE PHYSIQUE](#))

### SPÉCIALISTES DE L'ÉCHOGRAPHIE

Spécialistes de l'échographie\*

2A

### SPÉCIALISTES EN CHIRURGIE MAXILLO-FACIALE

Spécialistes en chirurgie maxillo-faciale

4A

### SPÉCIALISTES DU TÉLÉMARKETING (Voir [TÉLÉPHONIQUE, SECRÉTARIAT](#))

## SPORTS

Golf (Voir [Golf, Terrains et Champs d'exercice](#))

Arts Martiaux (Voir [Conditionnement, Culture Physique](#))

Patinage (Voir [Patinage - Patinoires](#))

Ski (Voir [Ski](#))

Tennis (Voir [Tennis et Raquettes](#))

Instructeurs\* (baseball, football, hockey, soccer)

A

Prospecteurs de talents

A

Athlètes

Non (voir [Série Fondamentale](#))

Entraîneurs, Arbitres, Juges-arbitres

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## STATIONNEMENT, TERRAINS DE

Propriétaires\*; directeurs\* – travail de bureau seulement

2A

Autres propriétaires\*; autres directeurs\* – supervision seulement

A

Préposés au stationnement

Non (voir [Série Fondamentale](#))

## STATIONS-SERVICE (Voir [AUTOMOBILES – SERVICE](#))

## STÉNOGRAPHES (Voir [SECRÉTARIAT ET STÉNOGRAPHIE](#))

### STÉNOGRAPHES JUDICIAIRES

Sténographes judiciaires\*

3A

## STUDIOS DE DANSE (Voir [DANSE](#))

## STUDIOS D'ENREGISTREMENT VIDÉO ET AUDIO (Voir [CINÉMATOGRAPHIE](#))

## STYLISTES

Commis aux commandes personnelles

Non

Stylistes

Non

## **STYLISTE EN VALORISATION IMMOBILIÈRE (home staging) – (Voir [DÉCORATEURS](#))**

### **SYNDICATS OUVRIERS**

Cadres	(Voir <a href="#">Cadres supérieurs</a> )
Permanents syndicaux, organisateurs et autres dirigeants	
– Métiers à qualification*	2A
– Métiers sans qualification*	A

## **SYSTÈMES D'ALERTE – VENTE ET SERVICE (Voir [INCENDIE \(AVERTISSEURS ET EXTINCTEURS D'INCENDIE – SECURITÉ À DOMICILE\) VENTE ET SERVICE](#))**

### **TAILLEURS**

Tailleurs*	A
------------	---

### **TAPIS ET MOQUETTES – NETTOYAGE, RÉPARATION ET POSE**

Propriétaires* – travail de bureau et vente seulement	2A
Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	A
Autres propriétaires; nettoyeurs; réparateurs; poseurs	B

### **TATOUAGE**

Propriétaire d'entreprise* - pas de tatouage ou perçage	A
Tatoueurs	B

### **TAXIDERMISTES**

Taxidermistes*	2A
----------------	----

### **TAXIS, SOCIÉTÉS DE**

Propriétaires*; répartiteurs* – sans conduite de taxis	A
Propriétaires – chauffeurs; chauffeurs de taxis	B

### **TECHNICIENS, TECHNOLOGUES EN ARCHITECTURE**

Travail de bureau seulement*	3A
Travail sur les lieux	2A



## **TECHNICIENS, TECHNOLOGUES – SANS RISQUE PARTICULIER**

Techniciens\*; technologues\* – sans risque particulier 2A

## **TECHNICIENS EN ÉLECTRONIQUE**

Ordinateurs, tableaux de commande, etc.\* 2A

## **TECHNICIENS EN ÉTUDE DE PRIX**

Travail de bureau et consultation seulement\* 3A

Technicien en étude de prix dans le domaine de la construction\* 2A

## **TECHNICIENS EN GÉOLOGIE**

Techniciens en géologie\* 2A

## **TECHNICIENS EN INGÉNIERIE**

Techniciens en ingénierie\*, Ingénieurs en mécanique\*,  
Génie mécanique\* - travail de bureau seulement 3A

Techniciens en ingénierie\*, Ingénieurs en mécanique\*,  
Génie mécanique\* - autres 2A

## **TECHNICIENS EN MÉDECINE VÉTÉRINAIRE**

Techniciens en médecine vétérinaire 2A

## **TECHNICIENS EN RADIOGRAPHIE**

Techniciens en radiographie 2A

## **TECHNICIENS EN SYLVICULTURE**

Expert-forestier titulaire d'une accréditation à titre de forestier professionnel inscrit\* 2A

Techniciens en sylviculture\* A

## **TÉLÉDIFFUSION (Voir [RADIO / TÉLÉDIFFUSION](#))**

## TÉLÉDISTRIBUTION, SOCIÉTÉS DE

Propriétaires*; directeurs* – travail de bureau exclusivement	3A
Autres propriétaires*; directeurs*; vendeurs* – sans travaux manuels	2A
Installateurs*; préposés à l'entretien* – travail à l'intérieur seulement	A
Ouvriers de lignes; installateurs; préposés à l'entretien – travail à l'extérieur	B

## TÉLÉPHONE, SOCIÉTÉS DE (Voir [SERVICES PUBLICS](#))

### TÉLÉPHONIQUE, SECRÉTARIAT

#### Lieu de travail permanent non au domicile

Propriétaires* – travail de bureau exclusivement, aucun travail au téléphone	3A
Autres propriétaires*; autres travailleurs*	2A
Spécialistes du telemarketing	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )
Lieu de travail au domicile	Non
Lieu de travail au domicile	

## TÉLÉVISEURS – RÉPARATION DE (Voir [APPAREILS – RÉPARATION](#))

## TÉLÉVISION (Voir [RADIO / TÉLÉDIFFUSION](#))

### TENEURS DE LIVRES

Lieu de travail permanent non à leur domicile*	3A
Lieu de travail à leur domicile (aucun rehaussement de catégorie)	3A (voir <a href="#">Directives s'appliquant aux personnes travaillant à domicile</a> )

### TENNIS ET RAQUETTES, CLUBS DE

Propriétaires* – travail de bureau et supervision seulement	2A
Autres propriétaires*; pros* attachés au club; instructeurs*	A
Autres travailleurs	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

## TEXTILE, USINE DE (Voir [FABRICATION](#))

## THÉÂTRALES, PRODUCTIONS (Voir [CINÉMATOGRAPHIE](#))

### THÉRAPEUTES DENTAIRES – AUTORISÉS

Thérapeutes dentaires – autorisés\* 3A

### THÉRAPEUTES DE LA RÉADAPTATION PHYSIQUE

Thérapeutes de la réadaptation physique\* A

### THÉRAPEUTES DU SPORT (Voir [PHYSIOTHÉRAPEUTES](#))

### TITRES, CHERCHEURS DE

Chercheurs de titres\* 3A

### TOILETTAGE, CHENIL ET GARDIENNAGE POUR ANIMAUX DOMESTIQUES

Propriétaires\* (Lieu de travail permanent non à leur domicile) Fonctions de gestion et supervision seulement A

Dresseurs de chiens ou éleveurs, entraîneurs (Lieu de travail permanent non à leur domicile) A

Ramasseurs d'animaux B

Autres travailleurs (inclut promeneurs de chiens) Non (voir [Série Fondamentale](#))

### TÔLIERS

Tôliers\* A

### TRADUCTEURS / INTERPRÈTES

Traducteurs\* / Interprètes\* 3A

### TRAITEURS, SERVICES DE (Voir [RESTAURANTS](#))

## TRANSPORT ET CAMIONNAGE, INDUSTRIE DU

Propriétaires\*; dirigeants\* – travail de bureau exclusivement 3A

Directeurs\* – travail de bureau exclusivement; maîtres de gare\*; agents de station\*;  
receveurs / commis aux billets\*; experts-conseils en fret\* 3A

Directeurs\*; surveillants\* – sans travaux manuels; régulateurs\* et répartiteurs\* –  
travail de bureau seulement 2A

Superviseurs\*; réparateurs\*; inspecteurs\*; contrôleurs de fret\*; peseurs\*;  
conducteurs de locomotives\*; serre-freins\*; chefs de gare de triage\*; commis à la  
consigne\*; télégraphistes\* A

Bagagistes; détectives; agents de police privée; préposés à l'entretien des signaux;  
gardiens; chauffeurs de chaudière; acconiers B

## TRAPPEURS ET CHASSEURS

Trappeurs et chasseurs Non (voir [Série Fondamentale](#))

## TRAVAILLEURS DE CAFÉTÉRIA

Travailleurs de cafétéria Non (voir [Série Fondamentale](#))

## TRAVAILLEURS SOCIAUX ET ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL (Voir [SERVICES SOCIAUX](#))

### TUYAUTEURS

Tuyauteurs\* A

### TUYAUX À VAPEUR, MONTEURS DE

Monteurs de tuyaux à vapeur A

## USINE DE CONDITIONNEMENT ET PARCS À BESTIAUX (Voir [FABRICATION](#))

### USINES (Voir [FABRICATION](#))

### USINES DE PÂTE À PAPIER (Voir [BOIS DE SCIAGE, INDUSTRIE DU](#))

## VEILLEURS / GARDIENS

Veilleurs; gardiens B

## VENTE

### DÉTAIL – Groupe 1

#### Marchandises neuves seulement, à l'exclusion des supermarchés, boucheries, épiceries, dépanneurs

Propriétaires*; directeurs*; – travail de bureau exclusivement	3A
Autres propriétaires*; directeurs* – supervision seulement, aucun travail manuel	2A
Vendeurs* – vente, sans travaux manuels	2A
Autres vendeurs* – travaux manuels comme déchargement de marchandises ou rangement des marchandises sur les étagères ou les tablettes	A

### DÉTAIL – Groupe 2

#### Supermarchés, boucheries, épiceries, dépanneurs, voitures d'occasion et autres appareils motorisés d'occasion

Propriétaires*; directeurs* – travail de bureau et fonctions de supervision seulement	2A
Autres propriétaires*; directeurs* – travaux manuels; caissiers*, bouchers* (aucun abattage); vendeurs*	A
Bouchers (faisant abattage)	B
Dépanneurs ou épiceries à même le domicile	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

### DÉTAIL – Groupe 3

Meubles et appareils d'occasion; vêtements usagés	Non
Marchés aux puces	Non (voir <a href="#">Série Fondamentale</a> )

### PRÉPOSÉS À L'ENTRETIEN

(Voir [Appareils – Réparation](#))

### VENTE EN GROS

Importateurs* et exportateurs*; représentants du secteur de la fabrication*; voyageurs de commerce* – vente par échantillons seulement, sans livraison	3A
--	----

### VENTE DIRECTE ET SERVICE

#### Refroidisseurs d'eau, livraison d'eau, systèmes d'alerte, piscines, revêtements d'aluminium, gouttières, aspirateurs, antennes paraboliques

Propriétaires* (sans travaux manuels); directeurs des ventes* – vente et supervision seulement; vendeurs* – sans livraison ni service d'entretien	2A
Autres propriétaires*; autres directeurs*; préposés* à la vente et au service d'entretien	A

### CHAUFFEURS/VENDEURS

Lait, pain, sodas, croustilles, outils, chaussures de sécurité	B
--	---

**SOLLICITATION PAR TÉLÉPHONE, PORTE-À-PORTE, VENTE DE DÉMONSTRATION OU DE COSMÉTIQUES À DOMICILE**

Non (voir [Série Fondamentale](#))

**VERGERS (Voir [FERMES](#))**

**VÉRIFICATEURS**

Vérificateurs\*

3A

**VÉTÉRINAIRES**

Cliniques de petits animaux

4A

Cliniques de gros animaux

3A

**VÉTÉRINAIRES, ADJOINTS AUX**

Adjointes aux vétérinaires

A

**VIANDES, CONDITIONNEMENT DES (Voir [FABRICATION](#))**

**VIGNOBLES (Voir [FERMES](#))**

**VIN ET ALCOOL (Voir [VENTE – DÉTAIL GROUPE 2](#))**

**VITRIERS**

Vitriers\*

A

**VOYAGES, AGENCES DE (Voir [AGENCES DE VOYAGES](#))**

**ZOO**

Directeurs de zoo

3A

Zoologistes – aucun travail de chantier\*

3A

Zoologistes – travail sur le chantier

2A

**ZOOTHÉRAPEUTES**

Zoothérapeutes

A